

BfB Audit SA
Rue de la Corraterie 26
Case postale
1211 Genève 1
Suisse

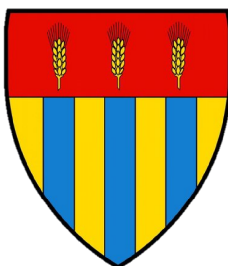
Tel +41 (0)22 318 68 00
Fax +41 (0)22 311 45 88
E-mail contact@bfbge.ch
Web www.bfb.ch

BfB

**Commune de Perly - Certoux
Perly – Certoux**

Exercice 2024

Rapport de l'organe de révision
au Conseil municipal



Le 6 mai 2025

Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2024
au Conseil municipal de la

Commune de Perly - Certoux
Perly – Certoux

Genève, le 6 mai 2025
69/vac/6

BfB Audit SA
Rue de la Corraterie 26
Case postale
1211 Genève 1
Suisse

Tel +41 (0)22 318 68 00
Fax +41 (0)22 311 45 88
E-mail contact@bfbge.ch
Web www.bfb.ch



Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la commune de Perly - Certoux comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat, le compte des investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que les annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon le modèle de comptes annuels du manuel MCH2 pour les communes genevoises, le message du Conseil administratif (annexe 1) constitue un élément des comptes annuels. Toutefois, les indications de ce message n'ont pas été vérifiées lors de notre audit.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints, à l'exception des conséquences du point décrit à la section "Fondement de l'opinion d'audit avec réserve" de notre rapport, sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Fondement de l'opinion d'audit

La Provision pour pertes sur le reliquat des personnes physiques n'est pas conforme au Manuel d'utilisateur pour les communes genevoises (MCH2), lequel ne prévoit que deux méthodes :

- 30% forfaitaire sur le solde du reliquat au 31 décembre.
- Taux dégressifs (de 5 à 100%) en fonction de l'ancienneté des créances.

La première méthode, utilisée par le passé par la commune de Perly aboutirait à une provision de CHF 951'543, tandis que la seconde méthode aboutirait à une provision de CHF 274'285. La provision estimée par la commune de Perly, soit 20% forfaitaire sur le solde du reliquat, se monte quant à elle à CHF 650'370. La décision du conseil administratif de provisionner un montant différent de ceux prévus par le Manuel d'utilisateur pour les communes genevoises (MCH2) est expliquée en annexe 8 des présents comptes annuels.

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales et à la recommandation d'audit 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la commune de Perly - Certoux, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Responsabilité des magistrats communaux

Les magistrats communaux sont responsables de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales cantonales et communales. Ils sont en outre responsables des contrôles internes qu'ils jugent nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur relative à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la commune.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons aux magistrats communaux notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

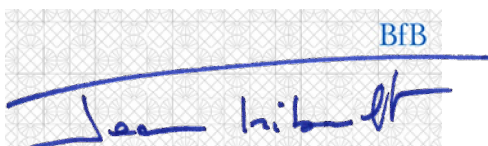
Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions des magistrats communaux.

En dépit de la réserve formulée au paragraphe "Fondement de l'opinion d'audit avec réserve", nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis, étant donné que des anomalies éventuelles ne modifient pas fondamentalement la vue d'ensemble.

BfB Audit SA



BfB

Jean TRIBOULET
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



BfB

André TINGUELY
Expert-réviseur agréé

Annexes :

- Comptes annuels (détail ci-après)

Annexes :Comptes annuels comprenant :

1.	Message du Conseil administratif	5
2.	Bilan	8
3a.	Compte de résultat échelonné	9
3b.	Compte de résultat par nature	10
4.	Compte de résultat par fonctions	11
5.	Compte des investissements	15
6.	Tableau des Flux de trésorerie	16
7.	Règles régissant la présentation des comptes	17
8.	Principes relatifs à la présentation des comptes	18
9.	État du capital propre	21
10.	Tableau des provisions	22
11.	Tableau des participations	24
12.	Tableau des garanties et des engagements conditionnels	27
13a.	Tableau du patrimoine administratif	30
13b.	Tableau des immobilisations et des amortissements	30
13c.	Tableau des crédits en cours	34
13d.	Tableau des crédits terminés	35
14.	Explications sur les crédits d'engagement ouverts depuis plus de cinq ans et non encore clôturés	36
15.	Indications supplémentaires	37
16.	Indicateurs financiers	39
17.	Crédits budgétaires supplémentaires	42

Commune de Perly-Certoux

COMPTES ANNUELS 2024

1. MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF (page 1/3)

Les comptes annuels de l'exercice 2024 de la commune bouclent sur un excédent de produits de CHF 86'983.43, par rapport à un excédent prévu dans le budget de CHF 42'672, soit un résultat meilleur de CHF 44'311.43 par rapport à celui prévu au budget. Cette différence nette provient au niveau cumulé de charges de CHF 407'400.75 (ou 3.31 %) supérieures à celles prévues au budget de CHF 12'300'811, compensées par des produits supérieurs de CHF 451'712.18 (ou 3.66 %) à ceux prévus au budget de CHF 12'343'483. Comme indiqué ci-dessous, le résultat de l'exercice est nettement positif, puisqu'il est déterminé après l'enregistrement d'amortissements complémentaires librement décidés par le conseil municipal pour CHF 1'000'000. Avant l'enregistrement de cet amortissement complémentaire, ce résultat se montait à CHF 1'087'000 en chiffre ronds, ce qui représente 9% de notre budget.

Pour analyser le résultat ressortant de nos comptes, il est utile d'indiquer des éléments significatifs qui l'ont influencé :

Au niveau des charges

- Les amortissements des immobilisations de notre patrimoine administratif se montent à CHF 2'455'127.90, soit un montant de CHF 1'513'921.90 supérieur à celui prévu au budget initial. Ce dépassement est pour une part importante due à l'enregistrement d'amortissements complémentaires de CHF 1'000'000, que le résultat 2024 a permis de couvrir. Ces amortissements complémentaires sur le patrimoine administratif de la commune ne représentent pas une perte réelle de sa valeur, mais sont destinés, en réduisant les prochains amortissements annuels sur ses investissements actuels, à permettre à la commune d'absorber plus sereinement la charge de nouveaux amortissements sur d'importants investissements qu'elle sera amenée à réaliser pour répondre aux besoins de son développement. Le solde (CHF 513'921.90) des dépassements apparaissant sur le poste des amortissements concernent les amortissements ordinaires de la commune. Ces dépassements sont dus pour l'essentiel (pour environ CHF 353'000) à des crédits d'engagement (essentiellement en lien avec les aménagements routiers) dont le budget 2024 prévoyait le bouclage en 2024 mais qui ont dû rester ouverts à fin 2024, de sorte que la charge d'amortissement est calculée sur le crédit voté des investissements au lieu de leur valeur comptable effective, nettement inférieure, qui sera la base de calcul dès la date de bouclage du crédit. Un dépassement de près de CHF 204'000 est lié à l'enregistrement d'un amortissement sur le coût de l'audit général du groupe scolaire. Il était prévu que le coût de cet audit soit imputé sur le crédit de rénovation du groupe scolaire qui devait en résulter. Ce projet de rénovation a fait l'objet il y a plusieurs années d'une procédure marché public qui avait dû être interrompue. Les fonctionnalités nécessaires à l'exploitation du groupe scolaire étant assurées à court ou moyen terme, sa rénovation n'est pas urgente et son projet sera accompagné de la réflexion sur l'évaluation de son besoin d'agrandissement pour répondre, en temps voulu, à l'accroissement de la population. Dans ce contexte, et du temps écoulé depuis la réalisation de l'audit du groupe scolaire, il est apparu opportun de procéder à un amortissement extraordinaire de son coût, ce qui réduira d'autant celui des amortissements futurs sur le coût de la rénovation du groupe scolaire.

Rappelons que nous avons enregistré dans nos comptes annuels au cours des années antérieures d'importants amortissements complémentaires qui ont eu pour effet de réduire les amortissements comptabilisés au cours des années ultérieures à celle enregistrant ces amortissements. L'économie, en terme de charges d'amortissements, induit dans le compte de fonctionnement 2024 par ces amortissements complémentaires représente CHF 410'000 en chiffres ronds, comme cela ressort de l'annexe 13a de l'annexe aux comptes annuels.

- Des montants à rétrocéder aux communes frontalières de CHF 78'500 supérieurs à ceux prévus au budget et à mettre en parallèle aux recettes d'impôts à la source sur les personnes physiques pour la période 2024 supérieurs (pour CHF 78'000) au budget. Le niveau des recettes d'impôts à la source pour la période 2024 (CHF 1'893'000) demeure cependant toujours élevé.

Commune de Perly-Certoux

COMPTES ANNUELS 2024

1. MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF (page 2/3)

- Des charges concernant le conseil administratif de CHF 60'000 supérieures à celles prévues au budget résultant de la mise en vigueur en juillet 2024 d'une modification de la loi sur l'administration des communes et de son règlement d'application prévoyant le versement d'indemnités minimales de fin de fonction aux membres des exécutifs communaux, indemnités qui ont été provisionnées dans le bilan au 31.12.2024.
- D'importantes économies ou des écarts positifs importants ont été réalisés sur de nombreuses positions de charges budgétisées. Parmi les économies constatées, mentionnons :
 - des coûts de personnel inférieurs à ceux prévus au budget de l'ordre de CHF 73'000,
 - des charges de biens et prestations de service et honoraires de CHF 1'064'000 inférieures au budget. Une économie sur le poste dépréciation de créances y participe pour environ CHF 640'000, ce montant comprenant pour CHF 373'000 de variations positives de provisions constituées pour tenir compte des risques de correction sur les évaluations du canton sur nos productions fiscales) et pour CHF 213'000 de variations positives sur nos provisions couvrant le risque de pertes sur reliquats (débiteurs) fiscaux. Relevons, s'agissant de l'impact positif de la variation des provisions pour risque d'estimation de nos recettes fiscales, qu'elle a permis de couvrir des ajustements négatifs pour CHF 313'000 que nous avons dû enregistrer dans nos comptes sur des évaluations du canton de nos recettes fiscales sur les personnes morales concernant des périodes antérieures à 2024. Enfin des économies de CHF 179'000 ont été dégagées sur le budget des prestations de services et honoraires (dont CHF 85'000 ont trait à la culture) et pour CHF 99'000 sur les l'achat de matériel et marchandises.
 - des économies de CHF 76'000 dans les charges de subventions, dont CHF 25'000 concernant la culture et le sport et loisirs, CHF 25'000 le sport et CHF 22'000 le domaine social.
 - des économies de CHF 25'000 dans les dédommagements à des collectivités publiques, dont CHF 39'000 relatifs au coût des Agents de police municipale sous-traités à la commune d Plan-les-Ouates, compensé par des coûts supérieures au budget de CHF 21'000 de frais de perception des impôts en lien avec des perceptions de recettes fiscales supérieurs à celles prévues au budget.

Au niveau des produits

- Les recettes fiscales sur les personnes physiques sont de CHF 524'000 ou 7.6 % supérieures à celles prévues au budget, dont CHF 337'000 proviennent d'ajustement d'estimations fiscales concernant les périodes antérieures à 2024. Toutefois cet écart positif est compensé par des recettes sur les personnes morales de CHF 510'000 inférieures à celles inscrites au budget. Au final, les recettes fiscales enregistrées dans nos comptes sont CHF 14'000 supérieures à celle prévues au budget.
- D'autres produits (que ceux déjà cités plus haut) supérieurs à ceux prévus au budget :
 - Des produits financiers supérieurs de CHF 146'000 à ceux prévus au budget, en lien avec de meilleures conditions de rémunération du placement de nos liquidités et du dividende de notre participation société immobilière 296-298 Route de Saint-Julien.
 - Des remboursements pour CHF 293'000 supérieurs au budget, concernant pour une bonne partie des prestations d'assurances pour couvrir des sinistres et des arrêts de travail de collaborateurs ou collaboratrices de la commune.

Commune de Perly-Certoux

COMPTES ANNUELS 2024

1. MESSAGE DU CONSEIL ADMINISTRATIF (page 3/3)

Il est intéressant de relever, au niveau de nos recettes en lien avec la fiscalité, qu'elles comprennent une attribution au titre de la péréquation des ressources entre communes de CHF 1'139'000. Celle-ci résulte de la diminution de la capacité financière de la commune provenant de la diminution de ses recettes fiscales au cours des dernières années, notamment sur les personnes morales dont la fiscalité a été fortement réduite suite à l'entrée en vigueur de la RFFA (**R**éforme **f**iscale et **f**inancement de l'**AVS**) en 2020. Précisons que l'effet de cet outil péréquatif intercommunal progressera encore positivement en 2025 pour atteindre CHF 1'899'000.

Concernant nos **investissements et notre bilan**, nous pouvons indiquer les éléments principaux suivants :

Notre compte des investissements boucle sur des investissements nets dans notre patrimoine administratif de CHF 354'000 en chiffres ronds. Ils sont constitués pour l'essentiel d'investissements dans la création d'éco-points CHF 196'000 et de notre contribution obligatoire au FIDU (Fonds intercommunal de développement urbain) pour de CHF 109'000.

La fortune de la commune au 31 décembre 2024 se monte à CHF 52'026'688.34, en augmentation après l'enregistrement de l'excédent de produits de CHF 86'983.43. Elle représente 74 % (74 % à fin 2023) du total du bilan et plus de 4 fois (par rapport à 3.5 fois à fin 2023) le patrimoine administratif de la commune, ratios qui reflètent sa bonne situation financière.

Commune de Perly-Certoux

2. BILAN au 31 décembre 2024

BILAN AU		31 décembre 2023	31 décembre 2024
1	Actif	70 589 003.40	70 340 463.24
10	Patrimoine financier	55 732 266.30	57 585 249.00
100	Disponibilités et placements à court terme	15 361 950.28	16 837 832.19
101	Créances	2 800 576.52	3 132 319.95
102	Placements financiers à court terme	1 345 298.27	1 284 004.32
104	Actifs de régularisation	376 275.00	445 615.26
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	62 318.00	38 168.00
107	Placements financiers	12 927 498.81	12 987 230.81
108	Immobilisations corporelles PF	22 841 881.35	22 843 610.40
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	16 468.07	16 468.07
14	Patrimoine administratif	14 856 737.10	12 755 214.24
140	Immobilisations corporelles du PA	13 551 685.85	11 350 965.34
142	Immobilisations incorporelles	16 198.25	42 763.90
145	Participations, capital social	315 010.00	315 010.00
146	Subventions d'investissements	973 843.00	1 046 475.00
2	Passif	70 589 003.40	70 340 463.24
20	Capitaux de tiers	18 649 298.49	18 313 774.90
200	Engagements courants	1 016 227.96	904 987.76
201	Engagements financiers à court terme	0.00	0.00
204	Passifs de régularisation	116 227.81	101 076.42
205	Provisions à court terme	2 482 142.00	2 273 010.00
206	Engagements financiers à long terme	15 000 000.00	15 000 000.00
208	Provisions à long terme	0.00	0.00
209	Engagements envers les financements spéciaux et des fonds des capitaux	34 700.72	34 700.72
29	Capital propre	51 939 704.91	52 026 688.34
299	Excédent/découvert du bilan	51 939 704.91	52 026 688.34

Commune de Perly-Certoux

3.a COMPTE DE RESULTATS et/ou BUDGET ECHELONNE A TROIS NIVEAUX

Nature	Cptes 2023	BUDGET 2024	Cptes 2024	ECARTS C-B 2024 CHF	ECART C-B 2024 %
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Charges d'exploitation					
30 Charges de personnel	-2'718'168.98	-2'844'350	-2'838'589.34	5'760.66	-0.20%
31 Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	-4'148'833.19	-5'125'700	-4'061'751.61	1'063'948.39	-20.76%
33 Amortissements du patrimoine administratif	-1'191'245.65	-904'938	-1'418'859.90	-513'921.90	56.79%
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	0.00	0	0.00	0.00	
36 Charges de transfert	-2'276'819.94	-2'763'438	-2'741'217.78	22'220.22	-0.80%
37 Subvention à redistribuer	0.00	0	0.00	0.00	
Total charges d'exploitation	-10'335'067.76	-11'638'426	-11'060'418.63	578'007.37	-4.97%
Revenus d'exploitation					
40 Revenus fiscaux	7'803'899.40	8'946'300	8'960'244.16	13'944.16	0.16%
41 Revenus régaliens et de concessions	0.00	0	0.00	0.00	
42 Taxes	573'152.14	438'400	718'344.82	279'944.82	63.86%
43 Revenus divers	0.00	0	0.00	0.00	
45 Prélèvement sur les fonds et financements spéciaux	0.00	0	0.00	0.00	
46 Revenus de transferts	893'248.50	1'390'023	1'401'590.74	11'567.74	0.83%
47 Subventions à redistribuer	0.00	0	0.00	0.00	
Total Revenus d'exploitation	9'270'300.04	10'774'723	11'080'179.72	305'456.72	2.83%
RESULTAT D'EXPLOITATION (A)	-1'064'767.72	-863'703	19'761.09	883'464.09	-102.29%
34 Charges financières	-339'628.00	-392'385	-377'793.12	14'591.88	-3.72%
44 Revenus financiers	1'404'791.50	1'298'760	1'445'015.46	146'255.46	11.26%
RESULTAT FINANCIER (B)	1'065'163.50	906'375	1'067'222.34	160'847.34	17.75%
RESULTAT OPERATIONNEL (A) + (B)	395.78	42'672	1'086'983.43	1'044'311.43	2'447.30%
38 Charges extraordinaires	0.00	0	-1'000'000.00	-1'000'000.00	
48 Revenus extraordinaires	0.00	0	0.00	0.00	
RESULTAT EXTRAORDINAIRE (C)	0.00	0.00	-1'000'000.00	-1'000'000.00	
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS (A)+(B)+(C)	395.78	42'672	86'983.43	44'311.43	103.84%

3.b PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT et/ou BUDGET PAR NATURE à 1, 2 OU 3 NIVEAUX											
Nature	Intitulé Fonction et Nature de Charge	Cptes 2023		BUDGET 2024		Cptes 2024		ECARTS C-B 2024 CHF		ECARTS C-B 2024 %	
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
3	Charges	10'944'695.76		12'300'811		12'708'211.75		407'400.75		3.31%	
30	Charges de personnel	2'718'168.98		2'844'350		2'838'589.34		-5'760.66		-0.20%	
300	Autorités et commissions	180'000.00		180'000		240'000.00		60'000.00		33.33%	
301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	1'931'859.95		2'017'700		2'023'656.25		5'956.25		0.30%	
305	Cotisations patronales	524'439.05		617'900		545'146.40		-72'753.60		-11.77%	
309	Autres charges de personnel	81'869.98		28'750		29'786.69		1'036.69		3.61%	
31	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	4'148'833.19		5'125'700		4'061'751.61		-1'063'948.39		-20.76%	
310	Charges de matériel et de marchandises	225'213.12		266'150		167'235.24		-98'914.76		-37.17%	
311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	201'292.76		317'200		312'840.45		-4'359.55		-1.37%	
312	Alimentation et élimination, biens-fonds du PA	490'493.20		530'700		498'890.45		-31'809.55		-5.99%	
313	Prestations de services et honoraires	1'960'516.85		2'443'220		2'263'820.39		-179'399.61		-7.34%	
314	Travaux d'entretien	802'522.30		1'059'350		1'028'598.06		-30'751.94		-2.90%	
315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	103'668.94		130'300		82'448.02		-47'851.98		-36.72%	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	128'575.32		136'480		135'289.72		-1'190.28		-0.87%	
317	Dédommagements	86'880.70		110'850		90'992.40		-19'857.60		-17.91%	
318	Dépréciations sur créances	133'922.05		101'000		-536'649.30		-637'649.30		-631.34%	
319	Diverses charges d'exploitation	15'747.95		30'450		18'286.18		-12'163.82		-39.95%	
33	Amortissements du patrimoine administratif	1'191'245.65		904'938		1'418'859.90		513'921.90		56.79%	
330	Immobilisations corporelles du PA	1'187'195.65		864'438		1'404'605.90		540'167.90		62.49%	
332	Amortissements des immobilisations incorporelles	4'050.00		40'500		14'254.00		-26'246.00		-64.80%	
34	Charges financières	339'628.00		392'385		377'793.12		-14'591.88		-3.72%	
340	Charges d'intérêt	150'500.00		150'500		150'500.00		0.00		0.00%	
343	Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	182'193.00		234'950		220'330.12		-14'619.88		-6.22%	
344	Dépréciations, immobilisations PF	6'935.00		6'935		6'963.00		28.00		0.40%	
36	Charges de transfert	2'276'819.94		2'763'438		2'741'217.78		-22'220.22		-0.80%	
360	Quotes-parts de revenus destinées à des tiers	411'470.99		615'900		694'401.30		78'501.30		12.75%	
361	Dédommagements à des collectivités publiques	1'054'209.79		1'229'120		1'204'013.57		-25'106.43		-2.04%	
362	Péréquation financière et compensation des charges	40'967.00		41'000		40'967.00		-33.00		-0.08%	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	738'164.16		841'150		765'567.91		-75'582.09		-8.99%	
366	Amortissements, subventions d'investissements	32'008.00		36'268		36'268.00		0.00		0.00%	
38	Charges extraordinaires	0.00		0		1'000'000.00		1'000'000.00			
383	Amortissements complémentaires	0.00		0		1'000'000.00		1'000'000.00			
39	Imputations internes	270'000.00		270'000		270'000.00		0.00		0.00%	
399	Autres imputations internes	270'000.00		270'000		270'000.00		0.00		0.00%	
4	Revenus		10'945'091.54		12'343'483		12'795'195.18		451'712.18		3.66%
40	Revenus fiscaux		7'803'899.40		8'946'300		8'960'244.16		13'944.16		0.16%
400	Impôts directs, personnes physiques		6'179'612.90		6'866'300		7'389'811.55		523'511.55		7.62%
401	Impôts directs, personnes morales		1'624'286.50		2'080'000		1'570'432.61		-509'567.39		-24.50%
42	Taxes		573'152.14		438'400		718'344.82		279'944.82		63.86%
421	Emoluments administratifs		9'890.00		8'500		9'465.00		965.00		11.35%
424	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services		73'559.70		52'400		40'095.55		-12'304.45		-23.48%
425	Recette sur ventes		9'228.45		8'500		17'136.75		8'636.75		101.61%
426	Remboursements		451'818.63		339'000		631'895.12		292'895.12		86.40%
427	Amendes		14'340.00		30'000		7'760.00		-22'240.00		-74.13%
429	Autres taxes		14'315.36		0		11'992.40		11'992.40		
44	Revenus financiers		1'404'791.50		1'298'760		1'445'015.46		146'255.46		11.26%
440	Revenus des intérêts		368'551.82		337'900		371'430.70		33'530.70		9.92%
442	Revenus de participations PF		260'956.00		291'000		332'956.40		41'956.40		14.42%
443	Produit des biens-fonds PF		484'739.00		486'480		470'872.78		-15'607.22		-3.21%
444	Réévaluations, immobilisations PF		90'647.20		0		59'760.00		59'760.00		
446	Revenus financiers d'entreprises publiques		33'811.50		34'180		36'359.50		2'179.50		6.38%
447	Produit des biens-fonds PA		166'085.98		149'200		173'636.08		24'436.08		16.38%
46	Revenus de transfert		893'248.50		1'390'023		1'401'590.74		11'567.74		0.83%
460	Quotes-parts à des revenus		256'781.45		133'400		134'725.13		1'325.13		0.99%
461	Dédommagements de collectivités publiques		186'073.40		182'500		188'798.21		6'298.21		3.45%
462	Péréquation financière et compensation des charges		327'081.00		951'893		951'933.00		40.00		0.00%
463	Subventions des collectivités publiques et des tiers		122'179.00		120'730		124'935.00		4'205.00		3.48%
469	Autres revenus de transfert		1'133.65		1'500		1'199.40		-300.60		-20.04%
49	Imputations internes		270'000.00		270'000		270'000.00		0.00		0.00%
499	Autres imputations internes		270'000.00		270'000		270'000.00		0.00		0.00%

Résultat

395.78

42'672

86'983.43

44 311.43

Commune de Perly-Certoux

4. PRESENTATION DES COMPTES ET/OU BUDGETS SELON 2 FONCTIONS ET 3 NATURES												
COMPTES MCH2		Intitulé Fonction et Nature de Charge	Cptes 2023		BUDGET 2024		Cptes 2024		ECARTS C-B 2024 CHF		ECART C-B 2024 en %	
Fonction	Nature		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0		ADMINISTRATION GENERALE	2'302'936.81	81'383.20	2'484'487	59'000	2'451'088.82	109'789.25	-33'398.18	50'789.25	-1.34%	86.08%
01		Conseil municipal et Exécutif	320'101.00	10'000.00	355'750	10'000	412'383.69	10'000.00	56'633.69	0.00	15.92%	0.00%
01	30	Charges de personnel	223'365.60		227'400		290'469.20		63'069.20		27.73%	
01	300	Autorités et commissions	180'000.00		180'000		240'000.00		60'000.00		33.33%	
01	305	Cotisations patronales	43'365.60		47'400		50'469.20		3'069.20		6.48%	
01	31	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	95'935.40		127'550		121'234.49		-6'315.51		-4.95%	
01	311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	0.00		7'000		0.00		-7'000.00		-100.00%	
01	313	Prestations de services et honoraires	34'242.00		49'550		50'318.70		768.70		1.55%	
01	315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	0.00		7'000		12'352.39		5'352.39		76.46%	
01	317	Dédommagements	61'693.40		64'000		58'563.40		-5'436.60		-8.49%	
01	319	Diverses charges d'exploitation	0.00		0		0.00		0.00			
01	36	Charges de transfert	800.00		800		680.00		-120.00		-15.00%	
01	361	Dédommagements à des collectivités publiques	800.00		800		680.00		-120.00		-15.00%	
01	42	Taxes et remboursements		10'000.00		10'000		10'000.00		0.00		0.00%
01	424	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services		10'000.00		10'000		10'000.00		0.00		0.00%
02		Services généraux	1'982'835.81	71'383.20	2'128'737	49'000	2'038'705.13	99'789.25	-90'031.87	50'789.25	-4.23%	103.65%
02	30	Charges de personnel	1'425'012.68		1'437'400		1'416'075.99		-21'324.01		-1.48%	
02	301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	1'067'393.20		1'091'800		1'104'405.50		12'605.50		1.15%	
02	305	Cotisations patronales	276'124.50		317'600		282'496.25		-35'103.75		-11.05%	
02	309	Autres charges de personnel	81'494.98		28'000		29'174.24		1'174.24		4.19%	
02	31	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	295'365.63		441'850		354'949.64		-86'900.36		-19.67%	
02	310	Charges de matériel et de marchandises	61'333.88		76'350		54'581.12		-21'768.88		-28.51%	
02	311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	30'842.23		69'900		53'029.90		-16'870.10		-24.13%	
02	312	Alimentation et élimination, biens-fonds du PA	54'921.15		60'300		54'414.45		-5'885.55		-9.76%	
02	313	Prestations de services et honoraires	66'956.47		122'700		90'454.34		-32'245.66		-26.28%	
02	314	Travaux d'entretien	68'745.97		96'150		83'997.72		-12'152.28		-12.64%	
02	315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	7'534.53		11'900		5'175.53		-6'724.47		-56.51%	
02	316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	962.90		1'100		966.35		-133.65		-12.15%	
02	317	Dédommagements	700.00		1'450		753.00		-697.00		-48.07%	
02	318	Dépréciations sur créances	-204.00		1'000		0.00		-1'000.00		-100.00%	
02	319	Diverses charges d'exploitation	3'572.50		1'000		11'577.23		10'577.23		1'057.72%	
02	33	Amortissements du patrimoine administratif	142'373.00		119'419		137'811.00		18'392.00		15.40%	
02	330	Immobilisations corporelles du PA	142'373.00		119'419		137'811.00		18'392.00		15.40%	
02	36	Charges de transfert	120'084.50		130'068		129'868.50		-199.50		-0.15%	
02	361	Dédommagements à des collectivités publiques	88'076.50		93'800		93'600.50		-199.50		-0.21%	
02	366	Amortissements, subventions d'investissements	32'008.00		36'268		36'268.00		0.00		0.00%	
02	42	Taxes et remboursements		71'383.20		49'000		98'107.25		49'107.25		100.22%
02	424	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services		13'078.70		30'000		14'535.55		-15'464.45		-51.55%
02	425	Recette sur ventes		6.00		0		2.00		2.00		
02	426	Remboursements		58'298.50		19'000		83'569.70		64'569.70		339.84%
02	46	Revenus de transfert		0.00		0		1'682.00		1'682.00		
02	463	Subventions des collectivités publiques et des tiers		0.00		0		1'682.00		1'682.00		
1		ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	628'940.26	24'245.00	746'182	38'500	685'231.60	18'264.85	-60'950.40	-20'235.15	-8.17%	-52.56%
11		Sécurité publique	144'691.60	14'340.00	170'600	30'000	125'975.70	7'760.00	-44'624.30	-22'240.00	-26.16%	-74.13%
11	31	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	73'635.70		60'600		54'530.30		-6'069.70		-10.02%	
11	313	Prestations de services et honoraires	73'635.70		60'600		54'530.30		-6'069.70		-10.02%	
11	36	Charges de transfert	71'055.90		110'000		71'445.40		-38'554.60		-35.05%	
11	361	Dédommagements à des collectivités publiques	71'055.90		110'000		71'445.40		-38'554.60		-35.05%	
11	42	Taxes et remboursements		14'340.00		30'000		7'760.00		-22'240.00		-74.13%
11	427	Amendes		14'340.00		30'000		7'760.00		-22'240.00		-74.13%
14		Questions juridiques	67'138.00	9'905.00	90'500	8'500	102'768.00	9'515.00	12'268.00	1'015.00	13.56%	11.94%
14	31	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	30'547.10		54'200		67'368.10		13'168.10		24.30%	
14	310	Charges de matériel et de marchandises	494.90		3'000		2'815.20		-184.80		-6.16%	
14	313	Prestations de services et honoraires	29'437.20		50'000		63'629.50		13'629.50		27.26%	
14	319	Diverses charges d'exploitation	615.00		1'200		923.40		-276.60		-23.05%	
14	36	Charges de transfert	36'590.90		36'300		35'399.90		-900.10		-2.48%	
14	361	Dédommagements à des collectivités publiques	36'590.90		36'300		35'399.90		-900.10		-2.48%	
14	42	Taxes et remboursements		9'905.00		8'500		9'515.00		1'015.00		11.94%
14	421	Emoluments administratifs		9'890.00		8'500		9'465.00		965.00		11.35%
14	424	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services		15.00		0		50.00		50.00		
15		Service du feu	366'043.51	0.00	426'024	0	402'146.25	960.00	-23'877.75	960.00	-5.60%	
15	30	Charges de personnel	35'258.00		38'950		36'889.05		-2'060.95		-5.29%	
15	301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	34'722.00		38'000		36'087.60		-1'912.40		-5.03%	
15	305	Cotisations patronales	161.00		200		189.00		-11.00		-5.50%	
15	309	Autres charges de personnel	375.00		750		612.45		-137.55		-18.34%	
15	31	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	102'422.40		150'280		130'035.20		-20'244.80		-13.47%	
15	310	Charges de matériel et de marchandises	2'278.30		3'750		3'203.85		-546.15		-14.56%	
15	311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	15'775.30		36'700		33'935.25		-2'764.75		-7.53%	
15	312	Alimentation et élimination, biens-fonds du PA	6'454.10		8'950		6'912.80		-2'037.20		-22.76%	
15	313	Prestations de services et honoraires	11'843.15		23'300		17'463.95		-5'836.05		-25.05%	
15	314	Travaux d'entretien	1'453.20		6'750		3'261.90		-3'488.10		-51.68%	
15	315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	9'068.80		14'500		9'887.50		-4'612.50		-31.81%	
15	316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	48'589.25		48'680		48'619.95		-60.05		-0.12%	
15	317	Dédommagements	6'900.30		7'400		6'750.00		-650.00		-8.78%	
15	319	Diverses charges d'exploitation	60.00		250		0.00		-250.00		-100.00%	
15	33	Amortissements du patrimoine administratif	12'394.00		12'394		12'394.00		0.00		0.00%	
15	330	Immobilisations corporelles du PA	12'394.00		12'394		12'394.00		0.00		0.00%	
15	36	Charges de transfert	215'969.11		224'400		222'828.00		-1'572.00		-0.70%	
15	361	Dédommagements à des collectivités publiques	207'768.00		221'400		219'876.00		-1'524.00		-0.69%	
15	363	Subventions à des collectivités et à des tiers	8'201.11		3'000		2'952.00		-48.00		-1.60%	
15	42	Taxes		0.00		0		960.00		960.00		
15	424	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services		0.00		0		960.00		960.00		
16		Défense	51'067.15	0.00	59'058	0	54'341.65	29.85	-4'716.35	29.85	-7.99%	
16	31	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	7'373.95		13'400		10'218.15		-3'181.85		-23.75%	
16	312	Alimentation et élimination, biens-fonds du PA	2'117.60		3'400		1'693.05		-1'706.95		-50.20%	
16	313	Prestations de services et honoraires	3'613.65		3'800		3'694.00		-106.00		-2.79%	
16	314	Travaux d'entretien	1'642.70		6'200		4'831.10		-1'368.90		-22.08%	
16	33	Amortissements du patrimoine administratif	23'170.00		22'058		23'170.00		1'112.00		5.04%	
16	330	Immobilisations corporelles du PA	23'170.00		22'058		23'170.00		1'112.00		5.04%	
16	36	Charges de transfert	20'523.20		23'600		20'953.50		-2'646.50		-11.21%	
16	361	Dédommagements à des collectivités publiques	20'523.20		23'600		20'953.50		-2'646.50		-11.21%	
16	42	Taxes		0.00		0		29.85		29.85		
16	426	Remboursements		0.00		0		29.85		29.85		
2		FORMATION	1'410'535.55	52'993.00	1'631'110	52'693	1'758'256.18	79'229.20	127'146.18	26'536.20	7.80%	50.36%
21		Scolarité obligatoire	1'408'035.55	52'993.00	1'628'910	52'693	1'757'106.18	79'229.20	128'196.18	26'536.20	7.87%	50.36%
21	30	Charges de personnel	301'039.30		317'100		328'954.60		11'854.60		3.74%	
21	301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	240'035.80		250'300		262'959.55		12'659.55		5.06%	
21	305	Cotisations patronales	61'003.50		66'800		65'995.05		-804.95		-1.21%	
21	31	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	625'559.25		747'050		659'525.88		-87'524.12		-11.72%	
21	310	Charges de matériel et de marchandises	17'766.31		21'400		17'375.98		-4'024.02		-18.80%	
21	311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	27'235.83		78'900		66'423.13		-12'476.87		-15.81%	
21	312	Alimentation et élimination, biens-fonds du PA	271'496.00		300'100		284'070.90		-16'029.10		-5.34%	

Commune de Perly-Certoux

4. PRESENTATION DES COMPTES ET/OU BUDGETS SELON 2 FONCTIONS ET 3 NATURES												
COMPTES MCH2		Intitulé Fonction et Nature de Charge	Cptes 2023		BUDGET 2024		Cptes 2024		ECARTS C-B 2024 CHF		ECART C-B 2024 en %	
Fonction	Nature		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
21	313	Prestations de services et honoraires	27'744.57		103'350		54'508.39		-48'841.61		-47.26%	
21	314	Travaux d'entretien	238'457.62		170'200		187'849.95		17'649.95		10.37%	
21	315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	13'880.07		21'300		6'348.76		-14'951.24		-70.19%	
21	316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	9'749.05		13'500		14'976.92		1'476.92		10.94%	
21	317	Dédommagements	16'987.00		34'300		22'366.00		-11'934.00		-34.79%	
21	318	Dépréciations sur créances	0.00		0		3'865.00		3'865.00			
21	319	Diverses charges d'exploitation	2'242.80		4'000		1'740.85		-2'259.15		-56.48%	
21	33	Amortissements du patrimoine administratif	5'061.00		5'060		208'854.70		203'794.70		4'027.56%	
21	330	Immobilisations corporelles du PA	5'061.00		5'060		208'854.70		203'794.70		4'027.56%	
21	36	Charges de transfert	476'376.00		559'700		559'771.00		71.00		0.01%	
21	361	Dédommagements à des collectivités publiques	383'576.00		436'900		436'881.00		-19.00		-0.00%	
21	363	Subventions à des collectivités et à des tiers	92'800.00		122'800		122'890.00		90.00		0.07%	
21	42	Taxes et remboursements		300.00		0		25'036.20		25'036.20		
21	425	Recette sur ventes		300.00		0		0.00		0.00		
21	426	Remboursements		0.00		0		25'036.20		25'036.20		
21	44	Revenus financiers		16'200.00		16'200		16'200.00		0.00		0.00%
21	447	Produit des biens-fonds PA		16'200.00		16'200		16'200.00		0.00		0.00%
21	46	Revenus de transfert		36'493.00		36'493		37'993.00		1'500.00		4.11%
21	462	Péréquation financière et compensation des charges		36'493.00		36'493		36'493.00		0.00		0.00%
21	463	Subventions des collectivités publiques et des tiers		0.00		0		1'500.00		1'500.00		
29		Formation, autres	2'500.00	0.00	2'200	0	1'150.00	0.00	-1'050.00	0.00	-47.73%	
29	36	Charges de transfert	2'500.00		2'200		1'150.00		-1'050.00		-47.73%	
29	363	Subventions à des collectivités et à des tiers	2'500.00		2'200		1'150.00		-1'050.00		-47.73%	
3		CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES	1'600'232.38	19'903.75	2'271'540	10'000	2'036'033.03	93'625.47	-235'506.97	83'625.47	-10.37%	836.25%
32		Culture, autres	135'081.53	4'544.00	540'920	5'000	405'923.12	26'021.27	-134'996.88	21'021.27	-24.96%	420.43%
32	30	Charges de personnel	0.00		160'700		159'512.35		-1'187.65		-0.74%	
32	301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	0.00		124'200		127'190.85		2'990.85		2.41%	
32	305	Cotisations patronales	0.00		36'500		32'321.50		-4'178.50		-11.45%	
32	31	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	77'856.93		282'600		175'522.32		-107'077.68		-37.89%	
32	310	Charges de matériel et de marchandises	10'768.25		27'550		22'736.60		-4'813.40		-17.47%	
32	311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	21'674.00		55'500		50'878.29		-4'621.71		-8.33%	
32	312	Alimentation et élimination, biens-fonds du PA	39.20		350		90.55		-259.45		-74.13%	
32	313	Prestations de services et honoraires	17'622.74		164'000		79'010.23		-84'989.77		-51.82%	
32	314	Travaux d'entretien	5'223.60		3'800		2'923.60		-876.40		-23.06%	
32	315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	7'700.74		15'200		5'727.02		-9'472.98		-62.32%	
32	316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	14'828.40		16'200		13'675.53		-2'524.47		-15.58%	
32	317	Dédommagements	0.00		0		100.00		100.00			
32	319	Diverses charges d'exploitation	0.00		0		380.50		380.50			
32	36	Charges de transfert	57'224.60		97'620		70'888.45		-26'731.55		-27.38%	
32	361	Dédommagements à des collectivités publiques	27'554.00		30'620		28'775.00		-1'845.00		-6.03%	
32	363	Subventions à des collectivités et à des tiers	29'670.60		67'000		42'113.45		-24'886.55		-37.14%	
32	42	Taxes		0.00		0		21'276.27		21'276.27		
32	425	Recette sur ventes		0.00		0		100.00		100.00		
32	426	Remboursements		0.00		0		21'176.27		21'176.27		
32	46	Revenus de transfert		4'544.00		5'000		4'745.00		-255.00		-5.10%
32	461	Dédommagements de collectivités publiques		4'544.00		5'000		4'745.00		-255.00		-5.10%
33		Médias	16'968.35	0.00	43'600	0	40'731.28	3'605.00	-2'868.72	3'605.00	-6.58%	
33	31	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	10'668.35		37'600		34'431.28		-3'168.72		-8.43%	
33	310	Charges de matériel et de marchandises	0.00		8'500		2'805.20		-5'694.80		-67.00%	
33	313	Prestations de services et honoraires	10'668.35		29'100		31'626.08		2'526.08		8.68%	
33	36	Charges de transfert	6'300.00		6'000		6'300.00		300.00		5.00%	
33	363	Subventions à des collectivités et à des tiers	6'300.00		6'000		6'300.00		300.00		5.00%	
33	42	Taxes		0.00		0		3'605.00		3'605.00		
33	425	Recette sur ventes		0.00		0		3'605.00		3'605.00		
34		Sports et loisirs	1'447'432.50	15'359.75	1'686'270	5'000	1'588'628.63	63'999.20	-97'641.37	58'999.20	-5.79%	1'179.98%
34	30	Charges de personnel	507'508.20		556'900		504'759.40		-52'140.60		-9.36%	
34	301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	407'506.30		430'600		408'269.35		-22'330.65		-5.19%	
34	305	Cotisations patronales	100'001.90		126'300		96'490.05		-29'809.95		-23.60%	
34	31	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	628'692.40		829'620		741'843.23		-87'776.77		-10.58%	
34	310	Charges de matériel et de marchandises	77'669.48		86'400		47'368.65		-39'031.35		-45.18%	
34	311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	67'705.70		24'300		36'804.45		12'504.45		51.46%	
34	312	Alimentation et élimination, biens-fonds du PA	114'801.70		117'200		116'920.55		-279.45		-0.24%	
34	313	Prestations de services et honoraires	86'893.03		131'320		113'039.45		-18'280.55		-13.92%	
34	314	Travaux d'entretien	225'274.54		394'100		393'997.06		-102.94		-0.03%	
34	315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	43'562.30		42'900		22'942.87		-19'957.13		-46.52%	
34	316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	3'108.00		5'900		4'646.00		-1'254.00		-21.25%	
34	317	Dédommagements	420.00		3'500		2'460.00		-1'040.00		-29.71%	
34	319	Diverses charges d'exploitation	9'257.65		24'000		3'664.20		-20'335.80		-84.73%	
34	33	Amortissements du patrimoine administratif	177'486.40		140'150		167'007.00		26'857.00		19.16%	
34	330	Immobilisations corporelles du PA	177'486.40		140'150		167'007.00		26'857.00		19.16%	
34	36	Charges de transfert	133'745.50		159'600		135'019.00		-24'581.00		-15.40%	
34	363	Subventions à des collectivités et à des tiers	133'745.50		159'600		135'019.00		-24'581.00		-15.40%	
34	38	Charges extraordinaires	0.00		0		40'000.00		40'000.00			
34	383	Amortissements complémentaires	0.00		0		40'000.00		40'000.00			
34	42	Taxes et remboursements		15'359.75		5'000		60'999.20		55'999.20		1'119.98%
34	424	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services		5'000.00		5'000		5'000.00		0.00		0.00%
34	425	Recette sur ventes		588.45		0		2'013.40		2'013.40		
34	426	Remboursements		9'771.30		0		53'985.80		53'985.80		
34	46	Revenus de transfert		0.00		0		3'000.00		3'000.00		
34	463	Subventions des collectivités publiques et des tiers		0.00		0		3'000.00		3'000.00		
35		Eglises et affaires religieuses	750.00	0.00	750	0	750.00	0.00	0.00	0.00	0.00%	
35	36	Charges de transfert	750.00		750		750.00		0.00		0.00%	
35	363	Subventions à des collectivités et à des tiers	750.00		750		750.00		0.00		0.00%	
5		SECURITE SOCIALE	1'476'815.06	693'843.33	1'564'650	710'730	1'534'171.68	686'200.00	-30'478.32	-24'530.00	-1.95%	-3.45%
54		Famille et jeunesse	1'352'232.51	693'843.33	1'407'950	710'730	1'401'774.33	686'200.00	-6'175.67	-24'530.00	-0.44%	-3.45%
54	31	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	980'017.61		1'057'350		1'051'733.38		-5'616.62		-0.53%	
54	310	Charges de matériel et de marchandises	71.85		3'500		13.90		-3'486.10		-99.60%	
54	311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	0.00		2'700		2'165.77		-534.23		-19.79%	
54	312	Alimentation et élimination, biens-fonds du PA	10'590.20		12'700		8'084.80		-4'615.20		-36.34%	
54	313	Prestations de services et honoraires	958'823.45		1'018'750		1'024'728.80		5'978.80		0.59%	
54	314	Travaux d'entretien	8'144.11		12'800		11'071.71		-1'728.29		-13.50%	
54	315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	572.55		5'000		3'830.00		-1'170.00		-23.40%	
54	316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	1'815.45		1'900		1'838.40		-61.60		-3.24%	
54	36	Charges de transfert	372'214.90		350'600		350'040.95		-559.05		-0.16%	
54	361	Dédommagements à des collectivités publiques	0.00		0		0.00		0.00			
54	363	Subventions à des collectivités et à des tiers	372'214.90		350'600		350'040.95		-559.05		-0.16%	
54	42	Taxes et remboursements		301'664.33		320'000		297'447.00		-22'553.00		-7.05%
54	426	Remboursements		301'664.33		320'000		297'447.00		-22'553.00		-7.05%
54	46	Revenus de transfert		122'179.00		120'730		118'753.00		-1'977.00		-1.64%
54	463	Subventions des collectivités publiques et des tiers		122'179.00		120'730		118'753.00		-1'977.00		-1.64%
54	49	Imputations internes		270'000.00		270'000		270'000.00		0.00		0.00%
54	499	Autres imputations internes		270'000.00		270'000		270'000.00		0.00		0.00%
57		Aide sociale et domaine de l'asile	104'582.55	0.00	134'700	0	112'397.35	0.00	-22'302.65	0.00	-16.56%	
57	36	Charges de transfert	104'582.55		134'700		112'397.35		-22'302.65		-16.56%	

Commune de Perly-Certoux

4. PRESENTATION DES COMPTES ET/OU BUDGETS SELON 2 FONCTIONS ET 3 NATURES												
COMPTES MCH2		Intitulé Fonction et Nature de Charge	Cptes 2023		BUDGET 2024		Cptes 2024		ECARTS C-B 2024 CHF		ECART C-B 2024 en %	
Fonction	Nature		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
57	361	Dédommagements à des collectivités publiques	266.50		600		358.30		-241.70		-40.28%	
57	362	Péréquation financière et compensation des charges	40'967.00		41'000		40'967.00		-33.00		-0.08%	
57	363	Subventions à des collectivités et à des tiers	63'349.05		93'100		71'072.05		-22'027.95		-23.66%	
59		Domaine social, non mentionné ailleurs	20'000.00	0.00	22'000	0	20'000.00	0.00	-2'000.00	0.00	-9.09%	
59	36	Charges de transfert	20'000.00		22'000		20'000.00		-2'000.00		-9.09%	
59	363	Subventions à des collectivités et à des tiers	20'000.00		22'000		20'000.00		-2'000.00		-9.09%	
6		TRANSPORTS	1'193'724.83	121'900.50	779'713	0	2'041'018.49	146'421.55	1'261'305.49	146'421.55	161.77%	
61		Circulation routière	1'144'591.83	82'084.50	772'013	0	2'033'329.49	146'421.55	1'261'316.49	146'421.55	163.38%	
61	30	Charges de personnel	225'985.20		105'900		101'928.75		-3'971.25		-3.75%	
61	301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	182'202.65		82'800		84'743.40		1'943.40		2.35%	
61	305	Cotisations patronales	43'782.55		23'100		17'185.35		-5'914.65		-25.60%	
61	31	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	232'409.98		294'350		302'386.54		8'036.54		2.73%	
61	310	Charges de matériel et de marchandises	9'395.04		20'000		8'879.39		-11'120.61		-55.60%	
61	311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	4'928.35		34'500		65'249.05		30'749.05		89.13%	
61	312	Alimentation et élimination, biens-fonds du PA	11'332.25		11'000		11'238.30		238.30		2.17%	
61	313	Prestations de services et honoraires	8'427.79		12'550		8'175.90		-4'374.10		-34.85%	
61	314	Travaux d'entretien	133'596.60		160'400		149'449.95		-10'950.05		-6.83%	
61	315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	21'349.95		12'500		16'183.95		3'683.95		29.47%	
61	316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	43'200.00		43'200		43'210.00		10.00		0.02%	
61	317	Dédommagements	180.00		200		0.00		-200.00		-100.00%	
61	33	Amortissements du patrimoine administratif	675'477.25		360'963		658'255.00		297'292.00		82.36%	
61	330	Immobilisations corporelles du PA	675'477.25		360'963		658'255.00		297'292.00		82.36%	
61	36	Charges de transfert	10'719.40		10'800		10'759.20		-40.80		-0.38%	
61	361	Dédommagements à des collectivités publiques	10'719.40		10'800		10'759.20		-40.80		-0.38%	
61	38	Charges extraordinaires	0.00		0		960'000.00		960'000.00			
61	383	Amortissements complémentaires	0.00		0		960'000.00		960'000.00			
61	42	Taxes et remboursements		82'084.50		0		146'421.55		146'421.55		
61	426	Remboursements		82'084.50		0		146'421.55		146'421.55		
62		Transports publics	49'133.00	39'816.00	7'700	0	7'689.00	0.00	-11.00	0.00	-0.14%	
62	31	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	42'000.00		0		0.00		0.00			
62	310	Charges de matériel et de marchandises	42'000.00		0		0.00		0.00			
62	36	Charges de transfert	7'133.00		7'700		7'689.00		-11.00		-0.14%	
62	363	Subventions à des collectivités et à des tiers	7'133.00		7'700		7'689.00		-11.00		-0.14%	
62	42	Taxes et remboursements		39'816.00		0		0.00		0.00		
62	424	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services		39'816.00		0		0.00		0.00		
7		PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	949'048.59	195'513.40	1'183'844	193'400	1'105'677.60	209'248.31	-78'166.40	15'848.31	-6.60%	8.19%
71		Approvisionnement en eau	46'043.26	0.00	31'498	0	20'807.55	0.00	-10'690.45	0.00	-33.94%	
71	31	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	41'995.26		27'450		16'759.55		-10'690.45		-38.95%	
71	310	Charges de matériel et de marchandises	775.46		4'000		160.00		-3'840.00		-96.00%	
71	312	Alimentation et élimination, biens-fonds du PA	18'741.00		16'700		15'465.05		-1'234.95		-7.39%	
71	314	Travaux d'entretien	22'478.80		6'750		1'134.50		-5'615.50		-83.19%	
71	33	Amortissements du patrimoine administratif	4'048.00		4'048		4'048.00		0.00		0.00%	
71	330	Immobilisations corporelles du PA	4'048.00		4'048		4'048.00		0.00		0.00%	
72		Traitement des eaux usées	174'859.65	180'478.95	194'009	177'500	174'472.82	187'692.16	-19'536.18	10'192.16	-10.07%	5.74%
72	31	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	65'849.65		85'000		65'463.82		-19'536.18		-22.98%	
72	310	Charges de matériel et de marchandises	1'405.05		2'000		1'477.25		-522.75		-26.14%	
72	312	Alimentation et élimination, biens-fonds du PA	0.00		0		0.00		0.00			
72	313	Prestations de services et honoraires	11'029.50		27'000		1'200.00		-25'800.00		-95.56%	
72	314	Travaux d'entretien	53'415.10		56'000		62'786.57		6'786.57		12.12%	
72	33	Amortissements du patrimoine administratif	109'010.00		109'009		109'009.00		0.00		0.00%	
72	330	Immobilisations corporelles du PA	109'010.00		109'009		109'009.00		0.00		0.00%	
72	42	Taxes		0.00		0		4'000.00		4'000.00		
72	426	Remboursements		0.00		0		4'000.00		4'000.00		
72	46	Revenus de transfert		180'478.95		177'500		183'692.16		6'192.16		3.49%
72	461	Dédommagements de collectivités publiques		180'478.95		177'500		183'692.16		6'192.16		3.49%
73		Gestion des déchets	631'974.72	9'384.45	755'008	8'500	708'786.94	12'006.15	-46'221.06	3'506.15	-6.12%	41.25%
73	31	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	579'164.57		649'700		610'844.99		-38'855.01		-5.98%	
73	310	Charges de matériel et de marchandises	0.00		8'700		5'581.25		-3'118.75		-35.85%	
73	311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	30'631.35		7'700		4'354.61		-3'345.39		-43.45%	
73	313	Prestations de services et honoraires	513'640.20		549'600		524'001.76		-25'598.24		-4.66%	
73	314	Travaux d'entretien	31'533.02		80'200		73'534.77		-6'665.23		-8.31%	
73	316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	3'360.00		3'500		3'372.60		-127.40		-3.64%	
73	33	Amortissements du patrimoine administratif	37'847.00		91'008		83'728.20		-7'279.80		-8.00%	
73	330	Immobilisations corporelles du PA	37'847.00		91'008		83'728.20		-7'279.80		-8.00%	
73	36	Charges de transfert	14'963.15		14'300		14'213.75		-86.25		-0.60%	
73	361	Dédommagements à des collectivités publiques	14'963.15		14'300		14'213.75		-86.25		-0.60%	
73	42	Taxes et remboursements		8'334.00		8'500		11'645.10		3'145.10		37.00%
73	425	Recette sur ventes		8'334.00		8'500		11'416.35		2'916.35		34.31%
73	426	Remboursements		0.00		0		228.75		228.75		
73	46	Revenus de transfert		1'050.45		0		361.05		361.05		
73	461	Dédommagements de collectivités publiques		1'050.45		0		361.05		361.05		
75		Protection des espèces et du paysage	3'500.00	0.00	10'100	0	5'037.64	0.00	-5'062.36	0.00	-50.12%	
75	31	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	2'500.00		7'000		4'787.64		-2'212.36		-31.61%	
75	311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	2'500.00		0		0.00		0.00			
75	313	Prestations de services et honoraires	0.00		7'000		4'787.64		-2'212.36		-31.61%	
75	36	Charges de transfert	1'000.00		3'100		250.00		-2'850.00		-91.94%	
75	363	Subventions à des collectivités et à des tiers	1'000.00		3'100		250.00		-2'850.00		-91.94%	
76		Lutte contre la pollution de l'environnement	0.00	0.00	4'800	0	4'796.55	0.00	-3.45	0.00	-0.07%	
76	31	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	0.00		1'500		2'040.00		540.00		36.00%	
76	313	Prestations de services et honoraires	0.00		1'500		2'040.00		540.00		36.00%	
76	36	Charges de transfert	0.00		3'300		2'756.55		-543.45		-16.47%	
76	363	Subventions à des collectivités et à des tiers	0.00		3'300		2'756.55		-543.45		-16.47%	
77		Protection de l'environnement, autres	34'851.81	5'650.00	87'929	7'400	86'954.20	9'550.00	-974.80	2'150.00	-1.11%	29.05%
77	31	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	34'522.81		87'600		85'625.20		-1'974.80		-2.25%	
77	310	Charges de matériel et de marchandises	1'254.60		1'000		236.85		-763.15		-76.32%	
77	313	Prestations de services et honoraires	17'748.90		18'100		27'645.15		9'545.15		52.74%	
77	314	Travaux d'entretien	12'557.04		66'000		53'759.23		-12'240.77		-18.55%	
77	316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	2'962.27		2'500		3'983.97		1'483.97		59.36%	
77	33	Amortissements du patrimoine administratif	329.00		329		329.00		0.00		0.00%	
77	330	Immobilisations corporelles du PA	329.00		329		329.00		0.00		0.00%	
77	36	Charges de transfert	0.00		0		1'000.00		1'000.00			
77	363	Subventions à des collectivités et à des tiers	0.00		0		1'000.00		1'000.00			
77	42	Taxes et remboursements		5'650.00		7'400		9'550.00		2'150.00		29.05%
77	424	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services		5'650.00		7'400		9'550.00		2'150.00		29.05%
79		Aménagement du territoire	57'819.15	0.00	100'500	0	104'821.90	0.00	4'321.90	0.00	4.30%	
79	31	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	53'769.15		60'000		90'567.90		30'567.90		50.95%	
79	313	Prestations de services et honoraires	53'769.15		60'000		90'567.90		30'567.90		50.95%	
79	33	Amortissements du patrimoine administratif	4'050.00		40'500		14'254.00		-26'246.00		-64.80%	
79	332	Amortissements des immobilisations incorporelles	4'050.00		40'500		14'254.00		-26'246.00		-64.80%	
8		ECONOMIE PUBLIQUE	500.00	177'214.98	0	160'700	1'584.91	187'413.08	1'584.91	26'713.08		16.62%

4. PRESENTATION DES COMPTES ET/OU BUDGETS SELON 2 FONCTIONS ET 3 NATURES												
COMPTES MCH2		Intitulé Fonction et Nature de Charge	Cptes 2023		BUDGET 2024		Cptes 2024		ECARTS C-B 2024 CHF		ECART C-B 2024 en %	
Fonction	Nature		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
85		Industrie, artisanat et commerce	500.00	0.00	0	0	1'584.91	0.00	1'584.91	0.00		
85	36	Charges de transfert	500.00		0		1'584.91		1'584.91			
85	363	Subventions à des collectivités et à des tiers	500.00		0		1'584.91		1'584.91			
86		Banques et assurances	0.00	14'564.00	0	15'000	0.00	17'212.00	0.00	2'212.00		14.75%
86	44	Revenus financiers		14'564.00		15'000		17'212.00		2'212.00		14.75%
86	446	Revenus financiers d'entreprises publiques		14'564.00		15'000		17'212.00		2'212.00		14.75%
87		Combustibles et énergie	0.00	162'650.98	0	145'700	0.00	170'201.08	0.00	24'501.08		16.82%
87	44	Revenus financiers		162'650.98		145'700		170'201.08		24'501.08		16.82%
87	446	Revenus financiers d'entreprises publiques		12'765.00		12'700		12'765.00		65.00		0.51%
87	447	Produit des biens-fonds PA		149'885.98		133'000		157'436.08		24'436.08		18.37%
9		FINANCES ET IMPÔTS	1'381'962.28	9'578'094.38	1'639'285	11'118'460	1'095'149.44	11'265'003.47	-544'135.56	146'543.47	-33.19%	1.32%
91		Impôts	360'863.29	8'074'996.21	361'000	9'079'700	-247'044.98	9'106'961.69	-608'044.98	27'261.69	-168.43%	0.30%
91	31	Charges de biens, services et autres charges d'exploitation	168'547.05		111'000		-518'116.00		-629'116.00		-566.77%	
91	313	Prestations de services et honoraires	34'421.00		11'000		22'398.30		11'398.30		103.62%	
91	318	Dépréciations sur créances	134'126.05		100'000		-540'514.30		-640'514.30		-640.51%	
91	36	Charges de transfert	192'316.24		250'000		271'071.02		21'071.02		8.43%	
91	361	Dédommagements à des collectivités publiques	192'316.24		250'000		271'071.02		21'071.02		8.43%	
91	40	Revenus fiscaux		7'803'899.40		8'946'300		8'960'244.16		13'944.16		0.16%
91	400	Impôts directs, personnes physiques		6'179'612.90		6'866'300		7'389'811.55		523'511.55		7.62%
91	401	Impôts directs, personnes morales		1'624'286.50		2'080'000		1'570'432.61		-509'567.39		-24.50%
91	42	Taxes		14'315.36		0		11'992.40		11'992.40		
91	429	Autres taxes		14'315.36		0		11'992.40		11'992.40		
91	46	Revenus de transfert		256'781.45		133'400		134'725.13		1'325.13		0.99%
91	460	Quotes-parts à des revenus		256'781.45		133'400		134'725.13		1'325.13		0.99%
92		Conventions fiscales	411'470.99	0.00	615'900	0	694'401.30	0.00	78'501.30	0.00	12.75%	
92	36	Charges de transfert	411'470.99		615'900		694'401.30		78'501.30		12.75%	
92	360	Quotes-parts de revenus destinées à des tiers	411'470.99		615'900		694'401.30		78'501.30		12.75%	
93		Péréquation financière et compensation des charges	270'000.00	290'588.00	270'000	915'400	270'000.00	915'440.00	0.00	40.00	0.00%	0.00%
93	39	Imputations internes	270'000.00		270'000		270'000.00		0.00		0.00%	
93	399	Autres imputations internes	270'000.00		270'000		270'000.00		0.00		0.00%	
93	46	Revenus de transfert		290'588.00		915'400		915'440.00		40.00		0.00%
93	462	Péréquation financière et compensation des charges		290'588.00		915'400		915'440.00		40.00		0.00%
96		Administration de la fortune et de la dette	339'628.00	1'211'376.52	392'385	1'121'860	377'793.12	1'241'402.38	-14'591.88	119'542.38	-3.72%	10.66%
96	34	Charges financières	339'628.00		392'385		377'793.12		-14'591.88		-3.72%	
96	340	Charges d'intérêt	150'500.00		150'500		150'500.00		0.00		0.00%	
96	343	Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	182'193.00		234'950		220'330.12		-14'619.88		-6.22%	
96	344	Dépréciations, immobilisations PF	6'935.00		6'935		6'963.00		28.00		0.40%	
96	44	Revenus financiers		1'211'376.52		1'121'860		1'241'402.38		119'542.38		10.66%
96	440	Revenus des intérêts		368'551.82		337'900		371'430.70		33'530.70		9.92%
96	442	Revenus de participations PF		260'956.00		291'000		332'956.40		41'956.40		14.42%
96	443	Produit des biens-fonds PF		484'739.00		486'480		470'872.78		-15'607.22		-3.21%
96	444	Réévaluations, immobilisations PF		90'647.20		0		59'760.00		59'760.00		
96	446	Revenus financiers d'entreprises publiques		6'482.50		6'480		6'382.50		-97.50		-1.50%
97		Redistributions	0.00	1'133.65	0	1'500	0.00	1'199.40	0.00	-300.60		-20.04%
97	46	Revenus de transfert		1'133.65		1'500		1'199.40		-300.60		-20.04%
97	469	Autres revenus de transfert		1'133.65		1'500		1'199.40		-300.60		-20.04%
Total des charges / des produits			10'944'695.76	10'945'091.54	12'300'811	12'343'483	12'708'211.75	12'795'195.18	407'400.75	451'712.18	3.31%	3.66%
Résultat			395.78		42'672		86'983.43		44'311.43			
									-1'506'877.63	-588'062.16		
									1'914'278.38	1'039'774.34		
									407'400.75	451'712.18		

COMMUNE DE PERLY - CERTOUX

5. COMPTE DES INVESTISSEMENTS 2024

No cpte	LIBELLE	Délibération	COMPTES 2023		BUDGET 2024		COMPTES 2024		COMMENTAIRES
			CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	
02	ADMINISTRATION GENERALE	25.06.2020	127'800.00	0.00	508'900	0	108'900.00	0.00	Aménagement et gestion des parkings, reporté en 2025 Lancement étude, reporté en 2025 Reporté en 2025 Loi 11784 sur le Fonds Intercom Développement Urbain (FIDU) 7ème année Loi 11784 sur le Fonds Intercom Développement Urbain (FIDU) 8ème année
	IMMEUBLES ADMINISTRATIFS		127'800.00	0.00	508'900	0	108'900.00	0.00	
	504 Maison de la douane - gestion des parkings		0.00		100'000		0.00		
	504 Bâtiment Mairie + théâtre - rénovation + agrandissement		0.00		200'000		0.00		
	504 WC public		0.00		100'000		0.00		
	562 Contribution annuelle versée au FIDU 2023		127'800.00		0		0.00		
	562 Contribution annuelle versée au FIDU 2024		0.00		108'900		108'900.00		
	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE		0.00	0.00	250'000	0	0.00	0.00	
	SERVICE DU FEU		0.00	0.00	250'000	0	0.00	0.00	
	506 Camion tonne pompe		0.00		250'000		0.00		
15	FORMATION	17.11.2022	20'217.45	81'000.00	200'000	0	0.00	0.00	Part à charge de Perly (investissement commun avec la Commune de Bardonnex)
	SCOLARITE OBLIGATOIRE		20'217.45	81'000.00	200'000	0	0.00	0.00	
	504 Rénovation groupe scolaire		0.00		200'000		0.00		
	504 Nouvelle réfection sol salle polyvalente		20'217.45		0		0.00		
	635 Nouvelle réfection sol salle polyvalente			81'000.00		0		0.00	
	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES		3'446.40	0.00	1'595'000	0	340.00	0.00	
	SPORTS ET LOISIRS (3410 SPORTS)		3'446.40	0.00	1'595'000	0	340.00	0.00	
	500 Terrain de football - réalisation d'un terrain synthétique		0.00		140'000		340.00		
	504 Bâtiment du FCPC - réfection toiture		0.00		95'000		0.00		
	504 Club house - rénovation (y compris extérieur)		3'446.40		180'000		0.00		
21	500 Terrains de tennis - installation bulle pour deux courts	17.11.2022	0.00		1'000'000		0.00		Etude avant projet (tous mandataires confondus), reporté en 2025 Crédit bouclé le 31.12.2023 Crédit bouclé le 31.12.2023
	500 Zone multi activités sportives		0.00		180'000		0.00		
	TRANSPORTS		20'807.95	98'000.00	820'000	0	7'567.00	0.00	
	CIRCULATION ROUTIERE		20'807.95	98'000.00	710'000	0	7'567.00	0.00	
	501 Village de Perly - zone 20 - Mollex, Village, Crues, Rela		2'051.75		140'000		0.00		
	501 Village de Certoux zones 20/30 yc aménag. rte de Bas		0.00		80'000		5'405.00		
	501 Aménagt Rte de Certoux - Giratoire Lully --> Chemin du		0.00		40'000		0.00		
	632 Aménagt Rte de Certoux - Giratoire Lully --> Chemin du			98'000.00		0		0.00	
	501 Aménagement Rte de Certoux - Ch du Relai -> Rte St J		1'911.90		100'000		0.00		
	501 Zone 30 ch Mairie + rte de Certoux "Relai / rte de Lully"		0.00		100'000		0.00		
34	501 Aménagt ch. du Pont + zone 30km Crottes-Certoux	19.02.2015	16'844.30		100'000		2'162.00		Travaux suspendus jusqu'à une décision sur la création d'une bulle Installation bulle abandonnée par décision du Conseil municipal
	501 Aménagement routier ch. des Catons		0.00		150'000		0.00		
	TRANSPORTS PUBLICS		0.00	0.00	110'000	0	0.00	0.00	
	501 Abris bus TPG		0.00		110'000		0.00		
	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		23'553.40	0.00	1'520'000	0	236'798.04	0.00	
	TRAITEMENT DES EAUX USEES		0.00	0.00	600'000	0	0.00	0.00	
	503 Collecteurs ch. des Catons		0.00		100'000		0.00		
	503 Collecteur passage oublié sur passage des Chats		0.00		65'000		0.00		
	503 PGEE		0.00		435'000		0.00		
	GESTION DES DECHETS		3'305.80	0.00	800'000	0	195'978.39	0.00	
61	503 Eco-points - création 13 emplacements - 2e tranche	19.05.2016	3'305.80		430'000		195'978.39		Nouveau crédit d'engagement à prendre après épuisement de celui des 13 emplacements
	503 Eco-points - création		0.00		370'000		0.00		
	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		20'247.60	0.00	120'000	0	40'819.65	0.00	
	529 Plan de site villages de Perly et de Certoux		0.00		20'000		0.00		
	529 PDQ image directrice		20'247.60		50'000		40'819.65		
	529 Zone en Mouraz		0.00		50'000		0.00		
	TOTAL		195'825.20	179'000.00	4'893'900	0	353'605.04	0.00	
	INVESTISSEMENTS NETS			16'825.20		4'893'900		353'605.04	

Commune de Perly-Certoux
Comptes annuels 2024
6. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Code trésorerie	Désignation trésorerie	Montants CHF 2023	Montants CHF 2024
1	Résultat total des comptes de résultats	395.78	86'983.43
2	+ Amortissement du PA et subv. d'investissement	1'223'253.65	2'455'127.90
3	+ Amortissement du PF - Patrimoine Financier	6'935.00	6'935.00
4	- Augmentation / + diminution des créances	-92'389.92	-331'743.43
5	- Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnement et travaux en cours	16'991.00	24'150.00
6	- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	-11'600.20	-69'340.26
8	+ Pertes / - bénéfices réévaluation du PF placements	-90'647.20	-59'732.00
9	+ Augmentation / - diminution des engagements courants	-130'103.31	-111'240.20
10	+ Augmentation / - diminution des provisions	-79'464.00	-209'132.00
11	+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	-132'157.09	-15'151.39
FTO	Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)	711'213.71	1'776'857.05
13	+ Subventions acquises du Patrimoine Administratif	179'000.00	0.00
RI	Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	179'000.00	0.00
15	- Immobilisations corporelles du Patrimoine Administratif	-47'777.60	-203'885.39
16	- Immobilisations incorporelles du Patrimoine Administratif	-20'247.60	-40'819.65
17	- Subventions d'investissements propres du Patrimoine Administratif	-127'800.00	-108'900.00
CI	Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	-195'825.20	-353'605.04
FTI	Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA (FTI)	-16'825.20	-353'605.04
18	- Achat de placements financiers et prêts du Patrimoine Financier	-30'555.12	0.00
19	+ Vente des placements financiers et remboursements de prêts du Patrimoine Financier	0.00	61'293.95
20	- Achat des immobilisations corporelles du Patrimoine Financier	84'185.20	-8'664.05
FTP	Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF (FTP)	53'630.08	52'629.90
TOT1	Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement (FTI+FTP)	36'804.88	-300'975.14
21	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	0.00	0.00
FTF	Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)	0.00	0.00
TOT2	VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME(FTO+FTI+FTP+FTF)	748'018.59	1'475'881.91
100	Liquidités et placements à court terme au 31.12.2022 / 2023	14'613'931.69	15'361'950.28
101	Liquidités et placements à court terme au 31.12.2023 / 2024	15'361'950.28	16'837'832.19
TOT3	VARIATION DES LIQUIDITES ET PLACEMENTS A COURT TERME	748'018.59	1'475'881.91

Commune de Perly-Certoux

Comptes annuels 2024

7. REGLES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES

Les règles régissant la présentation des comptes de la commune de Perly-Certoux reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC).
- Règlement d'application de loi sur l'administration des communes (RAC).
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidentiel.

Commune de Perly-Certoux

Comptes annuels 2024

8. PRINCIPES RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES (1/3)

La clôture des comptes de la commune a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le Département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus.

ACTIFS

PATRIMOINE FINANCIER (PF)

Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable.

Les immobilisations corporelles du PF

Les immobilisations corporelles du PF sont inscrites au coût d'acquisition ou de revient lors de l'entrée au bilan. En l'absence d'un coût d'acquisition, l'inscription au bilan se fait à la juste valeur (coût de remplacement).

Conformément à l'art. 38 al. 2 RAC les valeurs comptables des immobilisations corporelles du **PF** sont ajustées (revalorisation) à la valeur de remplacement tous les cinq ans. La dernière revalorisation a eu lieu lors du bouclage des comptes 2022.

Les placements financiers

Les placements financiers sont revalorisés lors de chaque clôture à leur valeur vénale. En 2024, la valeur comptable des titres a ainsi été ajustée de la manière suivante :

<u>Titres – ajustements de valeur</u>	2023 CHF	2024 CHF
Actions Sucrierie Frauenfeld	+ 11.20	- 28.00
Actions BCGe	+ 90'636.00	+ 59'760.00
Cumul net des revalorisations	+ 90'647.20	+ 59'732.00

Les autres éléments du PF sont portés au bilan à la valeur nominale.

La commune s'assure également, à chaque clôture des comptes annuels, que tout actif du **PF** ayant subi une perte durable de valeur, justifiée par des pièces probantes, a fait l'objet d'une dépréciation comptable.

Les ducroires sur les débiteurs fiscaux (reliquats) ont été estimés selon les règles suivantes, soit celles figurant dans les procédures de bouclage des comptes. La méthode de calcul des ducroires sur les reliquats fiscaux des personnes morales a été maintenue (30% du reliquat), mais a été affinée s'agissant du reliquat des personnes physiques (dont le taux de provision était également de 30% en 2023). En effet, l'analyse des pertes effectives relatives aux créances fiscales des personnes physiques dans le passé, plus particulièrement pour chaque période fiscale entre 2002 et 2010, aboutit au constat que, rapportées à la production fiscale effective de l'année concernée, elles représentent un ratio d'un niveau comparable au travers les périodes. Le taux moyen de ces pertes durant cette période, rapportée à la production effective, est nettement supérieur à 2%. En simulant le risque de perte sur débiteurs fiscaux à 2.5% de la production fiscale de chaque période entre 2002 à 2024, mais en le limitant au solde des créances fiscales de la période, le montant obtenu correspond à près de 20% des créances totales au 31.12.2024. La commune a retenu pour cette raison pour l'exercice 2024 le taux de 20% pour évaluer le risque de pertes (ducroire) sur les reliquats fiscaux des personnes physiques, soit un montant de CHF 602'300 au 31 décembre 2024. Le département cantonal, dans le manuel utilisateur

Commune de Perly-Certoux

Comptes annuels 2024

8. PRINCIPES RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES (2/3)

MCH2 pour les communes genevoises qu'il a édité fin 2016 pour l'introduction dès l'exercice 2017 de la norme MCH2 de présentation de leurs comptes annuels, ne propose que deux méthodes alternatives, (que les communes sont libres de sélectionner), pour déterminer le risque de croquer sur reliquats fiscaux des personnes physiques. La première (**A**) consiste à retenir des taux forfaitaires de provision différents selon l'année fiscale à laquelle les reliquats se rapportent, les reliquats relatifs aux périodes de 4 ans ou plus antérieures (périodes 2020 et antérieures) étant provisionnés à 100%, ceux relatifs à la période de 3 ans antérieure (2021) étant provisionné à 50%, ceux relatifs à la période de 2 ans antérieure (2022) étant provisionnés à 25 %, ceux relatifs à la période précédente (2023) étant provisionnés à 5 %, et aucune provision n'était prévue sur le reliquat de l'année en cours (2024). Pour la commune de Perly-Certoux, l'application de cette méthode A aurait abouti sur une provision de croquer sur reliquats des personnes physiques de 9.1 % ou de CHF 274'300. La seconde méthode (**B**) proposée par le département consiste à retenir un taux forfaitaire de 30% sur le total des reliquats, ce qui aurait abouti pour la commune de Perly-Certoux sur un croquer total de CHF 903'500. Bien que la méthode retenue par la commune pour estimer le risque de croquer ne soit pas proposée dans le manuel MCH2, elle aboutit sur une évaluation du risque basée sur des critères objectifs et est donc conforme dans son esprit aux principes (de l'image fidèle) prescrits par la norme MCH2 en matière d'évaluation. Pour information, le montant du croquer estimé par la commune sur ses reliquats fiscaux des personnes physiques est de CHF 328'000 supérieur à celui calculé avec la méthode **A** du manuel MCH2 et de CHF 301'200 inférieur à celui découlant de la méthode **B**.

Actions SI 296-298 Route de Saint-Julien SA (ex Garage Bourgeois SA)

Ces actions sont présentées dans les placements financiers du **PF** de la commune. Aucune revalorisation n'a été enregistrée sur la valeur comptable de ces actions. En effet, les actions n'ont été acquises qu'il y a sept ans d'une part, et leur valeur est directement en lien avec celle du terrain dont la société est propriétaire, et sur lequel une construction de logements et de surfaces commerciales s'est terminée en fin d'année 2020. Une revalorisation sera donc réalisée que tous les 5 ans à partir de cette date.

PATRIMOINE ADMINISTRATIF (PA)

Les actifs figurant dans le **PA** sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan, au moment de leur acquisition, au prix d'achat ou prix de revient.

Les amortissements des biens du **PA** s'effectuent selon les dispositions prévues à l'art. 40 RAC. Ils sont comptabilisés en appliquant la méthode linéaire et démarrent avec la première utilisation du bien (pour tous les crédits votés à partir du 1^{er} janvier 2018). L'amortissement (planifié) des investissements du **PA** est effectué selon les durées définies dans la délibération ouvrant le crédit d'investissement. Ces durées doivent être en adéquation avec les durées prescrites à l'art. 40 RAC. Si une perte de valeur durable est prévisible pour un poste, la valeur portée au bilan est rectifiée (amortissement non planifié) et justifiée par des pièces probantes.

Concernant le seuil d'activation de biens du **PA**, l'article 39 RAC prévoit le choix pour une commune de comptabiliser une dépense d'investissement inférieure ou égale à CHF 100 000, soit à charge du compte de résultats soit de l'activer au **PA**. Les dépenses d'investissement supérieures à CHF 100 000 doivent obligatoirement être activées. La commune a choisi généralement et historiquement de comptabiliser à charge du compte de résultats les dépenses inférieures à CHF 100 000.

Les amortissements complémentaires cumulés ne sont pas présentés dans une rubrique spécifique du bilan, les immobilisations étant présentées à leur valeur comptable nette des amortissements ordinaires et complémentaires. Ces amortissements complémentaires sont cependant présentés de manière détaillée dans le tableau 13.a portant sur l'évolution du patrimoine administratif au cours de l'année.

Commune de Perly-Certoux

Comptes annuels 2024

8. PRINCIPES RELATIFS A LA PRESENTATION DES COMPTES (3/3)

PASSIFS

Les engagements de tiers sont évalués à leur valeur nominale.

Les provisions et leurs mouvements sont présentés dans un tableau détaillé au point 10 de l'annexe aux comptes annuels.

Le capital propre et l'évolution de ses composantes au cours de la période sont présentés également dans un tableau détaillé au point 9 de l'annexe aux comptes annuels.

COMPTE DE RESULTAT

Revenus fiscaux

La commune ne gère directement que les revenus provenant de la perception de la Taxe Professionnelle Communale (TPC). Cette taxe étant abolie depuis le 1^{er} janvier 2024, la gestion ne concerne plus que le traitement de dossiers antérieurs à cette date. Les revenus fiscaux provenant de l'imposition communale des personnes physiques (PP) et des personnes morales (PM) sont gérés par le canton de Genève conformément aux dispositions légales, notamment la Loi sur les Contributions Publiques (LCP), la Loi sur l'imposition des personnes physiques (LIPP), la Loi sur l'imposition des personnes morales (LIPM). Les communes n'ont pas accès à des informations détaillées sur les déclarations fiscales, les taxations, ni sur les débiteurs fiscaux, en raison du secret fiscal qui leur est opposé. Les communes enregistrent ainsi les données fiscales sur la base des informations synthétiques communiquées par le Département des Finances. Les PP et les PM sont redevables d'impôts sur leurs revenus acquis durant l'année et fortune au 31 décembre, respectivement bénéfices et fonds propres ressortant des comptes annuels bouclés durant ou en fin d'exercice. Comme ces éléments imposables ne sont généralement pas connus au moment du bouclage des comptes de la commune, le Département des Finances communique aux communes des estimations de revenus fiscaux relatives à la période.

S'agissant des impôts à la source des personnes physiques, l'administration fiscale communique depuis fin 2019 des informations supplémentaires sur l'estimation des recettes fiscales et sur les périodes fiscales concernées, alors que jusqu'à fin 2018, elle ne communiquait que les encaissements de l'année, nets des remboursements découlant des corrections de taxations accordées aux contribuables sur les périodes antérieures.

Commune de Perly-Certoux

Comptes annuels 2024

9. ETAT DU CAPITAL PROPRE

29	CAPITAL PROPRE	Solde au 31 décembre 2023	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre 2024
299	Excédent / découvert du bilan	51'939'704.91	87'379.21	-395.78	52'026'688.34
2990	Résultat annuel	395.78	86'983.43	-395.78	86'983.43
2999	Résultats cumulés des années précédentes	51'939'309.13	395.78		51'939'704.91
29	Total	51'939'704.91	87'379.21	-395.78	52'026'688.34

La variation nette de la nature 29 représente une augmentation de CHF 86 983.43 correspondant au bénéfice

Commune de Perly-Certoux
Comptes annuels 2024
10. TABLEAU DES PROVISIONS (page 1/2)

	Solde au 31.12.2023	Constitution ou augmentation	Utilisations ou Dissolutions	Situation au 31.12.2024	Dont part de provision à court terme
Provisions pour heures supplémentaires	217 604.00	194 964.00	217 604.00	194 964.00	194 964.00
Provision pour vacances	49 507.00	27 734.00	49 507.00	27 734.00	27 734.00
Autres provisions	2 215 031.00	1 983 911	2 148 630.00	2 050 312.00	2 050 312.00

A. Provisions pour heures supplémentaires et vacances (y compris charges sociales)

Les heures supplémentaires et les vacances non prises pour l'ensemble du personnel sont provisionnées, même si tout ou partie de celles-ci ne seront pas payées mais récupérées en jours de congé ou vacances.

B. Autres provisions

1) Provision pour impression et rédaction des rapports administratifs et financiers : CHF 31 500.00 (CHF 31 500.00 au 31.12.2023)

Commentaires : couvre plusieurs années.

2) Provision pour indemnités et charges patronales d'un magistrat pour l'année 2009 : CHF 18 901.00 (CHF 18 901.00 au 31.12.2023)

Commentaires : les magistrats étaient précédemment rémunérés une fois l'an à l'échéance des années électorales (31 mai). Le 01.01.2010, la méthode de paiement a été modifiée en la mensualisant sur l'année civile. A la demande des magistrats concernés, il a été convenu de verser cette somme, correspondant à l'indemnité due pour la période du 1^{er} juin au 31 décembre 2009, au moment du départ effectif des magistrats, respectivement à leur demande.

3) Provision pour honoraires organe de révision : CHF 16 000.00 (CHF 16 000.00 au 31.12.2023)

Commentaires : couvre la révision des comptes 2024.

4) Provision pour indemnités de fin de fonction : CHF 67'211.00 (CHF 0.00 au 31.12.2023)

Commentaires : en application de l'entrée en vigueur de la loi 13200, le règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC – B 6 05.01) a été modifié en juillet 2024 avec l'ajout du versement d'indemnités de fin de fonction pour les membres de l'Exécutif (art. 15B), en fonction du nombre de législatures. Cette provision couvre l'indemnité minimale prescrite par la loi.

Commune de Perly-Certoux
Comptes annuels 2024
10. TABLEAU DES PROVISIONS (page 2/2)

**5) Provision pour risque d'estimation sur la production fiscale des PP et PM :
CHF 1 136 000.00 (CHF 1 476 800.00 au 31.12.2023)**

Commentaires : le taux de provision appliqué pour couvrir le risque d'estimation sur la production des personnes physiques (**PP**) est de 8% de la production encore estimée, soit CHF 496 800.00. (CHF 499 100.00 au 31.12.2023).

Le taux utilisé pour couvrir le risque d'estimation sur la production fiscale encore estimée des personnes morales (**PM**) est de 40%, ce qui représente un montant de CHF 639 200.00 (CHF 977 700.00 au 31.12.2023 ou 40 % de la production fiscale encore estimée). Ce taux est plus élevé que le taux maximum de 8% préconisé par le SAFCO (Service des affaires communales) en matière de couverture du risque d'estimation sur la production fiscale, taux déterminé en fonction de la population des communes. La commune de Perly-Certoux est d'avis que le taux de 40% est toujours justifié par les éléments suivants à fin 2024 : A) le risque d'estimation réel sur la production fiscale des personnes morales n'est pas en relation avec le nombre d'habitants de la commune, mais avec le nombre, bien inférieur, de personnes morales ; B) la commune a enregistré dans ses comptes annuels au cours des dernières années de très fortes corrections d'estimation de production fiscale. De 2020 à 2024, la part des recettes fiscales sur les **PM** enregistrée dans les comptes de l'année correspondant à des corrections de production fiscale d'années antérieures s'est monté à plus de 61 % en moyenne. S'agissant des recettes fiscales des **PM** enregistrées dans les comptes 2024, elles ont été réduites pour près de 88 % par des corrections négatives de productions estimées concernant les années antérieures; C) la commune est informée d'un croisement (départ et arrivée) en 2020 de gros contribuables personnes morales, de sorte que les productions effectives des années fiscales 2020 à 2022 pourront s'écarter significativement de celles qui ont été estimées et enregistrées dans ses comptes, alors que les parts encore estimées – donc non encore « taxées » des productions (recettes) des années fiscales 2020-2021-2022 et 2023 sont de respectivement 74%, 54%, 34% et 60%, cette part étant de 100% s'agissant de la période 2024. Cumulées ces productions fiscales toujours estimées à la date du bilan représentent plus de CHF 1.5 millions, ce qui représente plus de 4 fois la production estimée par le canton pour la période 2024; D) la commune de Perly-Certoux fait partie des communes les plus touchées par la réforme fiscale RFFA entrée en vigueur en 2020, dont les effets réels ne seront définitivement connus qu'une fois toutes les taxations de la période 2020 entrées en force. Or encore près de 74% de la production fiscale attribuée à la période fiscale 2020 n'a toujours pas fait l'objet d'une taxation à la date du bilan.

6) Provision pour couvrir la compensation financière due aux communes frontalières françaises : CHF 705 100.00 (CHF 611 430.00 au 31.12.2023)

Commentaires : Les communes genevoises doivent restituer aux communes frontalières une part des impôts à la source prélevée sur les frontaliers travaillant sur leur territoire. Cette restitution est mise à charge des communes par le Département des finances l'année suivant celle dans laquelle les recettes d'impôts à la source sont enregistrées. La provision couvre la part des impôts à la source des frontaliers reçus en 2024 qui sera reversée aux communes frontalières en 2025.

**7) Provision pour frais de perception : CHF 75 600.00
(CHF 60 400.00 au 31.12.2023)**

Commentaires : Cette provision couvre les frais de perception qui seront dus par la commune au Département des Finances sur l'encaissement des débiteurs (reliquats) fiscaux PP et PM.

Commune de Perly-Certoux

Comptes annuel 2024

11. TABLEAU DES PARTICIPATIONS (page 1/3)

Nom de l'entité	BCGe – Banque cantonale de Genève	SIG – Services industriels de Genève	Coficoge - Coopérative financière des communes genevoises	SI 296-298 route de St-Julien SA (ex Garage Bourgeois SA)
Forme juridique	Société anonyme de droit public	Etablissement de droit public	Société coopérative	Société anonyme
Activités et tâches publiques	Banque cantonale. But principal de contribuer au développement économique du canton et de la région.	Fournir dans le canton de Genève l'eau, le gaz, l'électricité, l'énergie thermique, de valoriser les déchets ainsi que d'évacuer et traiter les eaux polluées.	Faciliter la solution des problèmes financiers des communes genevoises.	Construction d'un bâtiment de logement et commerces
Total du capital	360 millions de francs.	100 millions de francs.	CHF 137 000	CHF 200 000
dont détenu par la commune	4 640 actions sur 7 200 000 actions	0.12765%	1.46 %	CHF 200 000
Valeur d'acquisition de la participation	CHF 324 800	CHF 127 650	CHF 2 000	CHF 4 252 681
Valeur comptable de la participation	CHF 693 320 (dont CHF 185 360 au PA et CHF 507 960 au PF)	CHF 127 650	CHF 2 000	CHF 4 252 681
Créances, avances et dépôts de la commune	31.12.2024 : c/c CHF 808 750 Dépôt à terme CHF 12 500 000	Factures courantes	---	31.12.2024 : CHF 9 788 962 31.12.2023 : CHF 10 037 910
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises et l'Etat de Genève.	Communes genevoises et l'Etat de Genève.	Communes genevoises.	Aucun (détention 100% par la commune)
Participation que détient l'entité en propre	Capital Transmission SA, Investissements Fonciers SA, Dimensions SA, Swiss Public Finance Solutions, Loyal Finance AG Zurich, BCGE Lyon, Cie Foncière St Gothard SAS, Cie Foncière Franco-Suisse, Cie Foncière Whymper SAS, Rhône Saône Léman Lyon, Rhône Saône Courtage Lyon.	EOS Holding SA, Parco eolico del San Gottardo SA, Securelec – Vaud SA, Gaznat SA	---	aucune
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Intérêts débiteurs Frais financiers Dividendes reçus Emprunts Liquidités déposées Titres en dépôts	Charges énergétiques Intérêts s/participation	Aucun	Diminution de prêts Intérêts sur prêts/commissions Prestations de services Dividende
Risques spécifiques	Risques bancaires	Risques énergétiques	---	Marché immobilier
Normes comptables appliquées par l'entité	PCB (Prescriptions comptables pour les banques) FINMA	IFRS	Comptabilité commerciale selon art. 957 à 962 CO.	Selon règles du CC et CO
Résultat de la dernière année de l'entité	+231.0 millions de francs (2023)	-171.1 millions de francs (2023)	+ CHF 73 721 (1.7.22 -30.6.23)	+ CHF 376 150 (2024 comptes provisoires)
Total du bilan de la dernière année de l'entité	30 270 millions de francs (2023) dont 2 184 millions de francs de capitaux propres.	4 464 millions de francs (2023) dont 365 millions de francs de capitaux propres.	CHF 1 914 556 (06.2023) dont CHF 1 539 161 de capitaux propres.	CHF 25 607 569 (2024 comptes audités)

Commune de Perly-Certoux

Comptes annuel 2024

11. TABLEAU DES PARTICIPATIONS (page 2/3)

(Groupements intercommunaux)

Nom de l'entité	ACG – Association des communes genevoises	GIAP – Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire	SIACG – Service intercommunal d'informatique	CIDEC – Groupement intercommunal des déchets carnés	ORPC Salève
Forme juridique	Groupement intercommunal spécial	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal	Groupement intercommunal
Activités et tâches publiques	Défendre, promouvoir et représenter les intérêts des communes	Assurer l'accueil parascolaire facultatif des élèves de l'enseignement primaire public	Créer, développer et gérer en commun un système de gestion communale informatisé	Gérer un centre de collecte, de stockage, de tri, de conditionnement et d'acheminement des déchets carnés vers des centres spécialisés	Protection civile
Total du capital	CHF 3 315 722 (2023)	CHF 16 178 717 (2023)	CHF 1 985 408 (2023)	CHF 3 769 823 (2023)	CHF 10 000
dont détenu par la commune	Non relevant	Non relevant	Non relevant	Non relevant	CHF 1 216
Valeur d'acquisition de la participation	Non relevant	Non relevant	Non relevant	Non relevant	CHF 1 216
Valeur comptable de la participation	Non relevant	Non relevant	Non relevant	Non relevant	CHF 0
Principaux autres détenteurs	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises	Communes genevoises	Groupement avec 4 autres communes genevoises : Bardonnex, Plan-Les-Ouates, Troinex et Veyrier
Participation que détient l'entité en propre	Aucune	Non relevant	Non relevant	Non relevant	n/a
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Cotisations annuelles	Contribution annuelle au fonctionnement
Risques spécifiques	Sous-capitalisation CAP	Sous-capitalisation CPEG / CAP	Sous-capitalisation CAP (via ACG)	Sous-capitalisation CAP (via ACG)	Sous-capitalisation CAP
Normes comptables appliquées par l'entité	MCH2	MCH2	MCH2	MCH2	MCH2
Résultat de la dernière année de l'entité	+ CHF 636 000 (2023) sur un total de revenus de CHF 5 380 432	+ CHF 4 906 252 (2023) sur un total de revenus de CHF 97 512 024	+ 407 684 (2023) sur un total de revenus de CHF 12 231 300	- CHF 166 872 (2023) sur un total de charges de CHF 1 075 168	CHF 0
Total du bilan de la dernière année de l'entité	CHF 7 486 194 (2023) dont CHF 3 315 722 de capital propre.	CHF 20 605 032 (2023) dont CHF 16 178 717 de capital propre.	CHF 3 412 656 (2023) dont CHF 1 985 408 de capital propre.	CHF 3 794 260 (2023) dont CHF 3 769 823 de capital propre.	CHF 43 809 (2024)

Commune de Perly-Certoux

Comptes annuel 2024

11. TABLEAU DES PARTICIPATIONS (page 3/3)

(Associations communales et intercommunales fortement subventionnées)

Nom de l'entité	FC Perly-Certoux	TC Perly-Certoux	Jardin d'enfants « LES MOUSTIQUES »	Restaurants scolaires de Perly-Certoux	Le Couffin
Forme juridique	Association communale	Association communale	Association communale	Association communale	Association intercommunale
Activités et tâches publiques	Club de football	Club de tennis	Assurer l'accueil parascolaire facultatif d'enfants d'âge préscolaire	Assurer les repas de midi des enfants scolarisés sur la commune de Perly-Certoux	Reconnaissance et développement d'un accueil familial de qualité
Total du capital	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
dont détenu par la commune	n/a	n/a	n/a	n/a	CHF 0
Valeur d'acquisition de la participation	n/a	n/a	n/a	n/a	CHF 0
Valeur comptable de la participation	n/a	n/a	n/a	n/a	CHF 0
Principaux autres détenteurs	n/a	n/a	n/a	n/a	Membres de l'association : les accueillantes familiales, les parents d'enfants accueillis ainsi que les autres communes partenaires membres de droit (Aire-la- Ville, Avully, Avusy, Bernex, Cartigny, Chancy, Laconnex, Soral)
Participation que détient l'entité en propre	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Contribution annuelle au fonctionnement et mise à disposition d'un bâtiment et des terrains	Contribution annuelle au fonctionnement et mise à disposition d'un bâtiment et des terrains	Contribution annuelle au fonctionnement et mise à disposition de locaux	Contribution annuelle au fonctionnement et mise à disposition de locaux	Contribution annuelle au fonctionnement en proportion de la population
Risques spécifiques	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Normes comptables appliquées par l'entité	Selon règles du CC et CO	Selon règles du CC et CO	Selon règles du CC et CO	Selon règles du CC et CO	Selon règles du CC et CO
Résultat de la dernière année de l'entité	Non disponible	Non disponible	+ CHF 58 191 (2023)	+ CHF 5 025 (2023)	CHF 9 533 (2023)
Total du bilan de la dernière année de l'entité	Non disponible	Non disponible	CHF 79 627 (2023) dont CHF 58 458 de fortune	CHF 78 233 (2023) dont CHF 59 661 de fortune	CHF 113 172 (2023) dont CHF 78 402 de fortune

Commune de Perly-Certoux

Comptes annuels 2024

12. TABLEAU DES GARANTIES ET DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS (page 1/3)

	CAP (pour le personnel communal)	CPEG (pour le personnel du GIAP)	SI 296-298 Route de Saint-Julien SA (ex Garage Bourgeois SA)	CAP (pour le personnel du Groupement SIS)
Nom de l'entité bénéficiaire	CAP PREVOYANCE	GIAP (pour ses engagements envers la Caisse de prévoyance de l'état de Genève)	BCGe PostFinance	CAP PREVOYANCE
Propriétaires (les +) importants de cette unité ou employeurs affiliés à l'institution de prévoyance	Ville de Genève, SIG, communes genevoises, groupements intercommunaux	Etat de Genève	Commune de Perly-Certoux	Ville de Genève, SIG, communes genevoises
Typologie du rapport juridique	Cf commentaires ci-dessous	Cf commentaires ci-dessous	Cf commentaires ci-dessous	
Flux financiers de l'année (commune/entité)	Cotisations-primes	Cotisations-primes	Remboursement des prêts	
Prestations couvertes par la garantie	Sous-capitalisation	Sous-capitalisation	Caution solidaire des emprunts	Sous-capitalisation
Montant de la garantie	Chiffres prévisibles 2024 : Part au découvert CHF 2'302'951 (20.79% de CHF 11'077'204) (+ part non valorisée aux engagements des entités mentionnées ci-dessous p 2/2)	Chiffres 2023 : Part non valorisée de la commune aux engagements de prévoyance de CHF 48'245'000 du groupement GIAP non couverts par la fortune CPEG fin 2023, basée sur le taux de couverture 2023 de 74.1%.	CHF 15'000'000 (31.12.2024)	Provisoire 31.12.2024 : Part non valorisée de la commune aux engagements de prévoyance totaux du GSIS non couverts par la fortune de CAP de CHF 36'147'000, à répartir entre les communes membres du groupement-
Date du vote du CM approuvant la garantie	Résulte de l'affiliation de la commune à la Caisse de prévoyance	Résulte de l'affiliation du GIAP à la Caisse de prévoyance	21.09.2017	Résulte de l'affiliation du Groupement SIS à la Caisse de prévoyance
Risque (situation actuelle, taux couverture, ...)	Cf commentaires ci-dessous	Cf commentaires ci-dessous	Cf commentaires ci-dessous	

Commune de Perly-Certoux

Comptes annuels 2024

12. TABLEAU DES GARANTIES ET DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS (Page 2/3)

Engagements envers la CAP (caisse de pension)

La commune est garante par son affiliation de son personnel à la CAP des montants nécessaires pour le système de capitalisation partielle de la CPI pour ses employés mais aussi pour ceux des entités indiquées au point n°2 ci-dessous. Les données suivantes ont été fournies par la CAP (situation provisoire au 31.12.2024) :

1. Engagements de prévoyance des assurés de la commune : CHF 11'077'000 (CHF 11'850'000 au 31.12.2023).
2. Liste des engagements de prévoyance envers la CAP des entités qui bénéficient d'une garantie de la commune. Les montants ci-après sont les engagements de prévoyance totaux pour les assurés des entités citées pour lesquelles des garanties ont également été octroyées par les autres communes membres :
 - Engagements de prévoyance pour le personnel de l'ACG (ensemble des groupements intercommunaux regroupant la majorité des communes) : CHF 55'865'700 (CHF 51'280'000 au 31.12.2023)
 - Engagements de prévoyance pour le personnel du SIS : CHF 173'866'000 (CHF 159'189'000 au 31.12.2023)
 - Engagements de prévoyance pour le personnel de CAP Prévoyance : CHF 21'817'000 (CHF 19'681'000 au 31.12.2023)
 - Engagements de prévoyance pour le personnel de l'ORPC Salève : CHF 358'000 (CHF 332'000 au 31.12.2023)
3. Degré de couverture de la CPI au 31.12.2024 (provisoire) selon l'article 44 OPP2 : 79.21% (contre 76.49% au 31.12.2023)

Observations :

- Les engagements de prévoyance de la commune ne concernent que les engagements pour la commune.
- Les engagements de prévoyance pour un Groupement Intercommunal (GI) concernent les engagements totaux de toutes les communes faisant partie de ce GI.
- Ces engagements de prévoyance ont été calculés par la CAP sur la base des comptes provisoires au 31.12.2024 de la CPI.

Engagements de prévoyance envers la CPEG afférents au GIAP

Les communes membres du GIAP sont garantes du déficit de couverture de la CPEG afférent au personnel de terrain du GIAP conformément à l'art. 7 al.2 de la loi sur l'accueil à journée continue (LAJC - J 6 32). Les données suivantes ont été fournies par la CPEG (situation au 31.12.2023).

1. Liste des engagements de prévoyance qui bénéficient d'une garantie de la commune. Les montants ci-après sont les engagements de prévoyance totaux pour lesquels des garanties ont également été octroyées par les autres communes membres du GIAP.
 - Capitaux de prévoyance des assurés actifs y compris provisions : 105 665 000 F
 - Capitaux de prévoyance des pensionnés y compris provisions : 80 611 000 F
 - Montant du déficit technique afférent à : 48 245 000 F
2. Degré de couverture de la CPEG au 31.12.2023 selon l'article 44 OPP2 : 74.1 %.

Observations :

- Le taux technique appliqué s'élève à 1.75%.
- Ces engagements de prévoyance ont été calculés par la CPEG sur la base des comptes 2023, les comptes de l'année 2024 n'étant pas encore audité.

Commune de Perly-Certoux

Comptes annuels 2024

12. TABLEAU DES GARANTIES ET DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS (Page 3/3)

Engagement SI 296-298 Route de Saint-Julien SA (ex Garage Bourgeois SA)

La participation immobilière de la commune (voir annexe 11 tableau des participations) a terminé la construction de son immeuble locatif et commercial en 2020. Plusieurs financements apportés par la commune ont été remboursés par la société au moment où celle-ci a obtenu des financements d'établissements financiers. La partie locative, composée de logements ZDLoc et HM est financée par deux emprunts auprès de la BCGe de respectivement CHF 5'300'000 et CHF 4'500'000. La garantie de la commune porte sur un cautionnement solidaire de la société auprès de la banque jusqu'à la création des cédules hypothécaires qui grèveront les parties locatives du bâtiment et seront données en garantie à la banque, ce qui nécessite la mise en PPE des parties logement. La partie commerciale du bâtiment est financée par un emprunt de CHF 5'200'000 auprès de Postfinance avec pour seule garantie le cautionnement solidaire de la commune de Perly-Certoux.

13.a PATRIMOINE ADMINISTRATIF au 31 décembre 2024

Comptes	Désignation	Solde au 31.12.2023	Mouvements au 31.12.2024 Total Débit	Total Crédit	Solde au 31.12.2024
Récapitulatif du patrimoine administratif					
140	Immobilisations corporelles (hors amortissements complémentaires)	19 600 592.15	203 885.39	1 814 610.90	17 989 866.64
	Effet net des amortissements complémentaires	(6 048 906.30)	410 005.00	1 000 000.00	(6 638 901.30)
	Immobilisations corporelles du PA	13 551 685.85	613 890.39	2 814 610.90	11 350 965.34
	immobilisations incorporelles (hors amortissements complémentaires)	16 198.25	40 819.65	14 254.00	42 763.90
	Effet net des amortissements complémentaires	0.00	0.00		0.00
	Immobilisations incorporelles	16 198.25	40 819.65	14 254.00	42 763.90
146	Subventions d'investissements	973 843.00	108 900.00	36 268.00	1 046 475.00
	Total immobilisations et subventions d'investissements	14 541 727.10	763 610.04	2 865 132.90	12 440 204.24
145	<u>Participations, capital social</u>				
	COFICOGE	2 000.00	0.00	0.00	2 000.00
	Actions BCG PA inaliénables	185 360.00	0.00	0.00	185 360.00
	SIG	127 650.00	0.00	0.00	127 650.00
	Total participations, capital social	315 010.00	0.00	0.00	315 010.00
BILAN		14 856 737.10	763 610.04	2 865 132.90	12 755 214.24

Remarques et autres informations

Cumul des amortissements complémentaires enregistrés dans les comptes depuis 2001
Effet net des amortissements complémentaires sur la valeur des immobilisations au 31.12

(13 064 000.00)
(6 048 906.30)

0.00
410 005.00

1 000 000.00
1 000 000.00

(14 064 000.00)
(6 638 901.30)

2023

2024

Effet des amortissements complémentaires des années antérieures sur le résultat

716 075.00

410 005.00

Note : l'effet des amortissements complémentaires en 2023 est impacté par une correction de CHF 180'000 sur le calcul de l'effet net des amortissements complémentaires concernant une période antérieure à 2022. Sans cette correction, l'effet net des amortissements complémentaires sur le résultat 2023 serait de CHF 536'075 (Amélioration du résultat)

13.bTABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

No Fonction	Compte MCH2	Amortisse- ments Durée	Taux	No et libellé	Date délibération CM	début amortis- sement	Crédit Bouclé en	Montant crédit voté ou coût	Amortissés 2023	Dont Amortissés complément.	Dépenses au 31.12.2023	Recettes au 31.12.2023	Amortissés. au 31.12.2023	Dont CUMUL Amortissés complément.	Solde bilan au 31.12.2023	Dépenses 2024	Recettes 2024	Amortissés 2024	Dont Amortissés complément.	Dépenses au 31.12.2024	Recettes au 31.12.2024	Amortissés. au 31.12.2024	Dont CUMUL Amortissés complément.	Solde bilan au 31.12.2024	
34	3410.601.14040.00	25	4.0%	Construction salle omnisports	28.04.1993	1994	n/a	5500000.00	0.00		5613295.15	7000000.00	4'913295.15	1'000'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		5613295.15	7000000.00	4'913295.15	1'000'000.00	0.00
16	1620.001.14040.00	25	4.0%	Construction PC Intercommunal	22.09.1993	1994	n/a	74645.00	0.00		74645.00	0.00	74645.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		74645.00	0.00	74645.00	0.00	0.00
34	3410.101.14040.00	10	10.0%	Réfection piscine	16.02.1994	1995	n/a	80000.00	0.00		72277.00	0.00	72277.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		72277.00	0.00	72277.00	0.00	0.00
34	3410.501.14040.00	25	4.0%	Total construction tennis Certoux	16.09.1992	1994	n/a	17500000.00	0.00		1686531.95	3240.00	1683291.95	250'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		1686531.95	3240.00	1683291.95	250'000.00	0.00
34	3410.521.14000.00	25	4.0%	Parcelles Tennis Certoux (836-840-843)	27.01.1993	1994	n/a	595000.00	0.00		595000.00	0.00	595000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		595000.00	0.00	595000.00	0.00	0.00
34	3410.201.14040.00	30	3.3%	Vestiaire et Buvette du football	02.03.2000	2001	2003	2050000.00	969.00		2209057.74	0.00	2202274.00	900'000.00	0.00	6783.74	0.00	0.00	969.00		2209057.74	0.00	2202343.00	900'000.00	5814.74
21	2170.301.14040.00	20	5.0%	Réfection toiture salle polyvalente	21.09.2000	2001	n/a	1720000.00	0.00		169941.00	0.00	169941.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		169941.00	0.00	169941.00	0.00	0.00
34	3410.401.14040.00	20	5.0%	Rénovation de la piscine communale	27.03.2003	2004	2004	13000000.00	419.45		1320818.45	35'000.00	1320818.45	570'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		1320818.45	35'000.00	1320818.45	570'000.00	0.00
21	2170.101.14040.00	20	10.0%	Acenseur Ecole	25.03.2003	2005	2007	3000000.00	0.00		282201.90	0.00	282201.90	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		282201.90	0.00	282201.90	0.00	0.00
61	6190.001.14040.00	20	5.0%	Agrandissement - transf. Hangar voirie	16.06.2005	2006	2008	4000000.00	148.00		402368.00	0.00	402368.00	200'000.00	0.00	296.95	0.00	0.00	148.00		402368.00	0.00	402516.00	200'000.00	148.95
02	0290.800.14070.00	1	100%	Mise en valeur de la Maison de la douane	27.10.2005	2009	2008	3500000.00	0.00		315844.15	2850.00	312994.15	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		315844.15	2850.00	312994.15	0.00	0.00
58	0290.800.14070.00		0.0%	Credits études Maison de la douane	24.01.08			2615000.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
58	0290.800.14070.00		0.0%	Construction lieu de vie intergénérationnel	17.09.09			16385000.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
02	0290.820.14070.00	30	3.3%	Total/Projet CVI - réparti comme suit	19.06.2014			21'000'000.00	61'530.00		1631442.78	0.00	307650.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	61'530.00		1631442.78	0.00	0.00	0.00	1'262'262.78
02	0290.800.14070.00	30	3.3%	CVI Parking public	25.06.2020	2019		1345900.00	68'530.00		1972838.35	0.00	342650.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	68'530.00		1972838.35	0.00	0.00	0.00	1'183'358.35
16	1620.020.14070.00	30	3.3%	CVI Maison de la Douane	25.06.2020	2019		2055900.00	23'170.00		667293.75	378300.00	115850.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	23'170.00		667293.75	0.00	0.00	0.00	528'273.75
58	0290.800.14070.00			CVI - Partie du crédit transféré au PF	25.06.2020			16'403'100.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
02	0290.810.14040.00	30	3.3%	CVI - Partie du crédit transféré au PF	25.06.2020	2019	2019	1450000.00	4813.00		144373.04	0.00	24061.00	0.00	0.00	120'312.04	0.00	0.00	4812.00		144373.04	0.00	28873.00	0.00	115'500.04
21	2170.202.14040.00	10	10.0%	Réfection parking, préau, façade arrière école	22.04.2010	2011	2014	5700000.00	0.00		557229.90	0.00	557229.90	320'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		557229.90	0.00	557229.90	320'000.00	0.00
21	2170.203.14040.00	20	5.0%	Réfection gradins préau école	22.04.2010	2011	2011	1500000.00	551.00		73510.40	0.00	69657.00	0.00	0.00	3853.40	0.00	0.00	550.00		73510.40	0.00	70207.00	500'000.00	3'303.40
21	2170.105.14040.00	20	10.0%	Rénovation toiture plate de l'école	19.04.2007	2008	2007	150000.00	0.00		126526.85	0.00	126526.85	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		126526.85	0.00	126526.85	0.00	0.00
34	3420.141.14040.00	20	5.0%	Parcelle 877, 267 Rte St-Julien (Beeson")	10.05.2007	2008	2007	261360.00	193.00		261360.00	7508.40	253082.00	150'000.00	0.00	769.60	0.00	0.00	192.00		261360.00	7508.40	253274.00	150'000.00	577.60
34	3420.131.14040.00	20	5.0%	Rénovation & aménagement Maison Beeson	10.05.2007	2008	2009	4800000.00	6942.00		466814.20	0.00	439044.00	180'000.00	0.00	27770.20	0.00	0.00	28'943.00		466814.20	0.00	465987.00	200'000.00	827.20
34	3420.111.14040.00	20	5.0%	Nouvel hangar de Certoux (participation)	23.01.2014	2011	2017	604000.00	8925.00		579729.85	128000.00	389256.00	200'000.00	0.00	62473.85	0.00	0.00	8'925.00		579729.85	128000.00	389'181.00	200'000.00	53'548.85
34	3410.522.14000.00	10	10.0%	Courts de tennis - rénovation complète	23.06.2016	2011	2011	3200000.00	0.00		275616.80	0.00	275616.80	70'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		275616.80	0.00	275616.80	70'000.00	0.00
21	2170.102.14040.00	10	0.0%	Credits études audit général groupe scolaire	15.10.2009	2010	2021	190000.00	0.00		203794.70	0.00	203794.70	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		203794.70	0.00	203794.70	0.00	0.00
34	3410.402.14040.00	10	10.0%	Travaux partiels s'installations tech piscine	21.02.2013	2015	2021	250000.00	3580.95		181230.95	0.00	157044.95	100'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		181230.95	0.00	157044.95	100'000.00	0.00
34	3410.502.14040.00	10	10.0%	Travaux réfection Club house du TPC	20.06.2013	2014	2025	273000.00	6499.00		95496.95	0.00	95496.95	0.00	0.00	0.15	0.00	0.00	0.00		95496.95	0.00	95496.95	0.00	0.15
34	3410.001.14000.00	20	5.0%	Terrain et palatoire synthétiques	24.09.2015	2016	2025	2905000.00	145'250.00		2731167.20	16'046.00	1762000.00	600'000.00	0.00	953121.20	340.00	0.00	145'250.00		2731167.20	16'046.00	1907250.00	600'000.00	808'211.20
15	1500.300.14040.00	20	5%	Nouvelle caserne pompiers (50%PC/50%B)	19.02.2015	2016	2019	3900000.00	12'394.00		355005.85	0.00	181491.00	90'000.00	0.00	173514.85	0.00	0.00	12'394.00		355005.85	0.00	193885.00	90'000.00	161'120.85
54				Credit étude pour crèche - projet Bourgeois	22.06.2017	2018	2021	167000.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00	
				1429 Autres immobilisations incorporelles	25.01.2018			1'278'300.00	4'050.00		1'308'490.63	184'375.00	1'107'917.38	180'000.00	0.00	16'198.25	40'819.65	0.00	14'254.00		1'349'310.28	184'375.00	1'122'171.38	180'000.00	42'763.90
72	7206.016.14290.00	2	50.0%	Plan Général Evacuation des Eaux	11.11.2004	2006	2017	48300.00	0.00		203814.15	169375.00	34439.15	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		203814.15	169375.00	34439.15	0.00	0.00

COMMUNE DE PERLY-CERTOUX

13. c Situation des crédits en cours au 31 décembre 2024

I Patrimoine Administratif

Libellé	Délégations Conseil Municipal			Situation au 31.12.2023		Mouvements 2024		Situation au 31.12.2024		Ecart avec prévisions		Amortissements		
	Dates	Crédit	Subventions	Crédit net	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Taux	Cumul au 1.1	Anortisist 2024	Cumul au 31.12
Aménag rte Certoux - Lully - Pont de Certoux - crédit étude	14.12.2005 13.03.2014 25.09.2014	3'522'000.00		3'522'000.00	3'516'696.95	343'238.00	0.00	3'516'696.95	343'238.00	(343'238.00)	3.33%	1'656'600.00	417'400.00	2'074'000.00
Amén rt Base +zones 20/30 village Certoux	17.09.2009 19.11.2015	2'395'000.00		2'395'000.00	1'993'835.58	154'387.00	5'405.00	1'999'240.58	154'387.00	(154'387.00)	3.33%	1'088'664.00	79'833.00	1'168'497.00
Aménag rte de Certoux "Relai-St-Julien"	15.09.2011	2'704'000.00		2'704'000.00	1'967'196.45	1'468'070.54	0.00	1'967'196.45	1'468'070.54	(1'468'070.54)	3 1/3	302'400.11	90'133.00	392'533.11
(*) Crédits études Maison de la douane	24.01.2008 17.09.2009	2'615'000.00												
(*) Construction lieu de vie intergénérationnel	19.06.2014	19'385'000.00												
(*) CVI - Maison de la douane	25.06.2020	2'055'900.00		2'055'900.00	1'972'838.35	378'300.00	0.00	1'972'838.35	378'300.00	(378'300.00)	3%	342'650.00	68'530.00	411'180.00
(*) CVI - Abri PC	25.06.2020	695'100.00		695'100.00	667'293.75	0.00	0.00	667'293.75	0.00	0.00	3%	115'950.00	23'170.00	139'020.00
(*) CVI - Parking Public	25.06.2020	1'845'900.00		1'845'900.00	1'631'442.78	0.00	0.00	1'631'442.78	0.00	0.00	3%	307'650.00	61'530.00	369'180.00
Zone 20 et amén 4 places - village Perly	23.04.2015	4'664'000.00		4'664'000.00	3'852'044.85	5'638.00	0.00	3'852'044.85	5'638.00	(5'638.00)	5%	2'765'600.00	833'200.00	3'598'800.00
Terrain et patinoire synthétiques	19.02.2015	2'905'000.00		2'905'000.00	2'731'167.20	16'046.00	340.00	2'731'507.20	16'046.00	(16'046.00)	5%	1'762'000.00	145'250.00	1'907'250.00
Travaux réfection Club house du TPC	24.09.2015	273'000.00		273'000.00	95'496.95	0.00	0.00	95'496.95	0.00	0.00	10%	95'496.80	0.00	95'496.80
Création de treize Eco-points	19.05.2016	331'000.00		331'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0%	0.00	0.00	0.00
Aménag + zone 30km/h rte Certoux, tronçon rte de Lully-ch.	22.06.2017	1'934'000.00		1'934'000.00	1'485'908.40	6'286.00	0.00	1'485'908.40	6'286.00	(6'286.00)	0%	386'802.00	64'467.00	451'269.00
Relai et Maine Plans de Site villages de Perly et Certoux	23.03.2017	110'000.00		110'000.00	87'534.65	0.00	0.00	87'534.65	0.00	0.00	0.00%	87'534.00	0.00	87'534.00
Aménagement ch. du Pont	25.06.2020	1'190'000.00		1'190'000.00	843'009.00	0.00	2'162.00	845'171.00	0.00	0.00	0.00%	158'668.00	26'404.00	185'072.00
Etude d'une image directrice	25.05.2023	110'000.00		110'000.00	20'247.60	0.00	40'819.65	61'067.25	0.00	0.00	20.00%	4'050.00	14'254.00	18'304.00
Fonds intercom. Dév. Urbain (FIDU 2025)	19.12.2024	106'800.00		106'800.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00%	0.00	0.00	0.00
Total patrimoine administratif		24'841'700.00	0.00	24'841'700.00	20'864'712.51	2'371'965.54	48'726.65	20'913'439.16	2'371'965.54	(2'371'965.54)		9'073'964.91	1'824'171.00	10'898'135.91
														7'643'337.71

(*) Les crédits d'engagement portant sur la construction du CVI ont été répartis entre objets distincts à fin 2019 et en grande partie transférés dans le patrimoine financier. Les objets demeurant dans le PA sont indiqués avec la mention "CVI -".

COMMUNE DE PERLY-CERTOUX

13.d Situation des crédits terminés au 31 décembre 2024

I Patrimoine Administratif

Libellé	Délégations Conseil Municipal		Situation au 31.12.2023		Mouvements 2024		Situation au 31.12.2024		Ecart avec prévisions		Amortissements				
	Dates	Crédit	Subventions	Crédit net	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Taux	Cumul au 1.1	Amortist 2024	Cumul au 31.12	Valeur au bilan 31.12
Fonds intercom. Dév. Urbain (FIDU 2024)	16.11.2023	108'900.00		108'900.00	0.00	0.00	108'900.00	0.00	0.00	0.00	0.00%	0.00	0.00	0.00	108'900.00
	19.05.2016	440'000.00		440'000.00	239'383.10	0.00	435'361.49	0.00	4'638.51	0.00	10%	86'255.00	69'821.00	156'076.00	279'285.49
28.02.2019		60'000.00		60'000.00	46'316.01	0.00	46'316.01	0.00	13'683.99	0.00	12.50%	37'500.00	29'339.00	40'439.00	58'777.01
Total patrimoine administratif		608'900.00	0.00	608'900.00	285'699.11	0.00	590'577.50	0.00	18'322.50	0.00		123'755.00	72'760.00	196'515.00	394'062.50

14. EXPLICATIONS SUR LES CREDITS D'ENGAGEMENT OUVERTS DEPUIS PLUS DE CINQ ANS ET NON ENCORE CLOTURES

Crédit voté	Date de Délibération	Numéro de bien	Désignation du bien	Explications sur le dépassement
CHF 3 522 000.00	14.12.2005 13.03. 2014 et 25.09.2014	6150014	Rte de Certoux : giratoire rte Lully - ch. Pont, aménagement	Etablissement d'actes notariés en cours
CHF 2 704 000.00	15.09.2011	6150020	Rte de Certoux : ch. Relai - rte St-Julien, aménagement	Etablissement d'actes notariés en cours et travaux d'aménagement complémentaires à réaliser suite au bilan des zones 20/30
CHF 2 395 000.00	17.09.2009 et 19.11.2015	6150026	Village de Certoux, aménagement rte de Base + zone 20-30km/h	Le crédit de 2009 a été complété en 2015 par un nouveau crédit englobant l'ensemble du village de Certoux afin d'y intégrer des aménagement pour des zones 20/30. Des travaux d'aménagement complémentaires doivent encore être réalisés suite au bilan des zones 20/30
CHF 4 664 000.00	23.04.2015	6150028	Mise en zone 20km/h et aménagements de 4 places publiques dans le village de Perly	Des travaux d'aménagement complémentaires doivent encore être réalisés suite au bilan des zones 20/30
CHF 1 934 000.00	22.06.2017	6150030	Rte de Certoux & ch. de la Mairie : zone 30km/h	Le bilan de la zone 30 est en cours d'établissement à la date du bilan et des travaux complémentaires pourraient être engagés selon ses conclusions
CHF 18 385 000.00	19.06.2014	290800	Construction lieu de vie intergénérationnel	Le décompte de répartition des coûts entre les différentes parties PF et PA du projet a été finalisé au 31.12.2019. Toutefois des travaux sont toujours en cours et des constitutions de servitudes et DDP doivent encore être effectuées. La part du crédit d'investissement et des dépenses figurant dans des postes du PA au 31.12.2020 se décompose ainsi : Maison de la douane : Crédit CHF 2'055'900 dépenses CHF 1'972'838.35 Parking public : Crédit CHF 1'845'900 dépenses CHF 1'631'442.78 Abri PC : Crédit CHF 695'100 dépenses CHF 667'293.75
CHF 2 905 000.00	19.02.2015	3410001	Terrain et patinoire synthétique	Divers travaux doivent encore être réalisés : cheminement entre le terrain synthétique et le chemin de la Mairie
CHF 273 000.00	24.09.2015	3410502	Travaux de réfection du Club house du TPCP	Les travaux ont été suspendus durant les études relatives à un projet de couverture de courts de tennis, notamment par une bulle, et dont la réalisation pouvait impacter le bâtiment du club house et ses installations de chauffage. Le projet de couverture de courts a été abandonné par le conseil municipal fin 2024.
CHF 331 000.00 (solde du crédit global initial)	19.05.2016	7301605	Création de treize Eco-points 3ème tranche	Le crédit initial global de CHF 1'266'000 porte sur la réalisation de nombreux Eco-points à créer sur plusieurs années, dépendant notamment de la réalisation effective de promotions immobilières privées. Compte tenu du temps nécessaire pour la réalisation de ces aménagements, le crédit a été divisé en trois tranches dont les 2 premières ont été bouclées formellement. Aucun investissement concernant un nouvel éco-point n'a été enregistrée au 31.12.2024 sur la 3ème tranche initiée au 31.12.2024.
CHF 110 000.00	23.03.2017	7900004	Plans de site villages de Perly et Certoux	Les projets de plan de site des deux villages ont été suspendus par le Département du Territoire dans l'attente des conclusions de l'étude d'une image directrice intercommunale prévue dans le plan directeur de la commune avalisé en 2018 par le Conseil d'Etat. Cette étude d'image directrice a été effectivement lancée en 2023 et prendra fin en 2025.

Commune de Perly-Certoux
Comptes annuels 2024
15. INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES (page 1/2)

Ce chapitre vise à fournir des indications supplémentaires permettant d'apprécier l'état de la fortune, des finances et des revenus et les risques financiers.

A. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le Conseil administratif avec la collaboration de l'administration communale est responsable des stratégies financières appliquées.

Dans le cadre de ses activités, la commune peut être exposée à des risques financiers de plusieurs natures, notamment :

- au risque de marché (risque de taux d'intérêt)
- au risque de crédit (risque de contrepartie)
- au risque de liquidités.

La gestion de ces risques a pour but d'en minimiser les conséquences négatives éventuelles sur les finances communales.

La Commune ne recourt pas aux instruments financiers dérivés pour minimiser l'impact potentiel de ces différents risques.

i. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie (un tiers) ne remplisse pas ses engagements. La Commune considère qu'elle n'est pas exposée à un fort risque de crédit dans la mesure où :

- ses disponibilités sont déposées pour l'essentiel auprès d'un établissement suisse à Genève surveillé par la FINMA et auprès du canton de Genève.
- ses créances fiscales sont gérées par l'Administration fiscale cantonale qui dispose d'un service du contentieux. Par ailleurs, en fonction des provisions comptabilisées, le risque de perte devrait être couvert.
- D'importantes créances existent mais sur une participation (société immobilière) entièrement détenue par la commune et maîtrisée par elle.

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité survient lorsque la Commune rencontre des difficultés à se financer ou à respecter les engagements contractuels liés à ses passifs financiers.

La commune perçoit des acomptes mensuels de l'Etat de Genève au titre d'avance sur les encaissements de créances fiscales. Ces acomptes sont calculés sur la base des prévisions fiscales de l'année. Ces dernières représentent la grande part du budget (env. 70 %). Le risque de liquidités insuffisantes pour faire face aux charges courantes est faible.

Malgré une situation financière particulièrement saine, la Commune a recours pour financer une partie de ses investissements, essentiellement de son patrimoine financier, à des emprunts à moyen et long terme. Par ailleurs, le plan financier quadriennal permet d'appréhender les besoins de liquidités et limiter le risque d'un manco de liquidités. Ce plan est actualisé régulièrement.

iii. Risque de taux d'intérêt

Au niveau de ses actifs et passifs financiers, la Commune considère qu'elle n'est que faiblement exposée au risque de taux d'intérêts dans la mesure où sa dette est contractée en taux fixes à des échéances à long terme.

Commune de Perly-Certoux
Comptes annuels 2024
15. INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES (page 2/2)

iv. Risque de change

La Commune n'est pas exposée au risque de change dans la mesure où les transactions effectuées en devises autre que le franc suisse sont très limitées.

B. SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Le système de contrôle interne est entièrement formalisé, sous réserve du processus TPC dont la formalisation finale a été abandonnée suite à l'abolition de cette taxe dès 2024. Il est composé des huit processus suivants :

- Achats, gestion des commandes
- Débiteurs (facturation)
- Trésorerie
- Elaboration budgétaire
- Clôture, procédure de bouclage et établissement des comptes annuels
- Subventions
- Gestion des salaires
- Taxe professionnelle communale (Taxe abolie en 2024)

Ces processus ont été établis en s'inspirant du "Guide du système de contrôle interne des communes genevoises" édité sur mandat de l'ACG, en les adaptant aux risques et à l'activité de la commune.

Ils ont été mis en place afin d'optimiser la qualité des prestations et la gestion communale mais aussi afin de minimiser les risques économiques et financiers inhérents à l'activité de la commune.

C. CONTRATS DE LEASING

La commune n'a pas conclu de contrat de leasings.

Commune de Perly-Certoux
Comptes annuels 2024
16. INDICATEURS FINANCIERS

Degré d'autofinancement

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Moyenne
	123.07	328.72	215.08	-119.56	325.27	7'272.72	718.91	1'266.32
Valeurs indicatives	Plus grand que 100 : Haute conjoncture Plus grand que 80 : Cas normal Plus petit que 80 : Récession							
Définition	Le degré d'autofinancement est l'autofinancement exprimé en pourcentage de l'investissement net.							
Autofinancement (x 100)	2'542'111							
investissements nets (hors transfert PA)	353'605	=					718.91	
Remarque	Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une commune peut financer par ses propres moyens. En 2019, il a été soustrait des investissements nets le montant du transfert de patrimoine administratif au patrimoine financier car il n'a pas d'impact sur le besoin de financement de l'année.							

Dettes brute par rapport aux revenus

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Moyenne
(en % ---->)	142.78	186.48	148.14	159.19	110.60	150.03	126.98	146.31
Valeurs indicatives	Plus grand que 200 : Critique Plus grand que 150 : Mauvais Plus grand que 100 : Moyen Plus grand que 50 : Bon Plus petit que 50 : Très bon							
Définition	La dette brute par rapport aux revenus est l'endettement brut exprimé en pourcentage des revenus courants.							
dettes brutes (x 100)	15'904'988							
Revenus courants	12'525'195	=					126.98	
Remarque	Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.							

Dettes nette en francs par habitant

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Moyenne
	-4'936.80	-10'287.48	-10'597.82	-10'685.53	-11'400.11	-11'643.00	-11'864.49	-10'202.18
Valeurs indicatives	Plus petit ou égal à 0 : Patrimoine net Plus petit que 1000 : Endettement faible Plus petit que 2500 : Endettement moyen Plus petit que 5000 : Endettement important Plus grand ou égal à 5000 : Endettement très important							
Définition	Ce ratio correspond à la dette nette (constituée des capitaux de tiers déduction faite du patrimoine financier) divisée par le nombre d'habitant.							
dettes nettes	-39'271'474							
Population	3'310	=					-11'864.49	
Remarque	Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évolution de l'importance de la dette doit d'avantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre. Cette valeur négative représente une situation de patrimoine net, les actifs du PF étant supérieurs aux engagements envers les tiers. La variation entre 2018 et 2019 s'explique par le transfert de patrimoine du patrimoine administratif au patrimoine financier.							

Commune de Perly-Certoux
Comptes annuels 2024
16. INDICATEURS FINANCIERS

Part des charges d'intérêts nets

	(en % ---->)	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Moyenne
		0.02	-1.32	-1.12	-0.06	0.02	-2.04	-1.76	-0.89
Valeurs indicatives		Plus petit ou égal à 4 : Bon Plus grand que 4 : Suffisant Plus grand que 9 : Mauvais							
Définition		La part des charges d'intérêts est la différence entre les charges d'intérêts et les revenus des intérêts exprimée en pourcentage des revenus courants.							
		Charges d'intérêts nets (x 100)	-220'931	=					-1.76
		Revenus courants	12'525'195						
Remarque		La part des charges d'intérêts exprime quelle proportion des revenus courants est affectée à la charge d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre budgétaire est élevée.							

Proportion des investissements

	(en % ---->)	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Moyenne
		29.26	7.79	12.27	0.32	11.67	2.04	3.23	9.51
Valeurs indicatives		Plus petit que 10 : Effort d'investissements faible Plus petit que 20 : Effort d'investissements moyen Plus petit que 30 : Effort d'investissements élevé Plus grand ou égal à 30 : Effort d'investissements très élevé							
Définition		La proportion des investissements correspond aux investissements bruts exprimés en pourcentage des charges totales consolidées.							
		investissements bruts (x 100)	353'605	=					3.23
		dépenses totales	10'941'339						
Remarque		La proportion des investissements renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité.							

Part du service de la dette

	(en % ---->)	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Moyenne
		10.18	10.50	9.84	11.38	11.40	9.42	9.85	10.37
Valeurs indicatives		Plus petit que 5 : Charge faible Plus petit que 15 : Charge acceptable Plus grand ou égal à 15 : Charge forte							
Définition		La part du service de la dette correspond au total des charges d'intérêts en chiffres nets et des amortissements ordinaires, exprimés en pourcentage des revenus courants.							
		Service de la dette (x 100)	1'234'197	=					9.85
		Revenus courants	12'525'195						
Remarque		Ce ratio donne des informations quant au fait de savoir dans quelle mesure le service des intérêts et ses amortissements grèvent les revenus courants. Une proportion élevée démontre une marge de manœuvre budgétaire qui s'amenuise.							

Commune de Perly-Certoux
Comptes annuels 2024
16. INDICATEURS FINANCIERS

Taux d'autofinancement

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Moyenne
(en % ---->)	24.06	21.62	20.62	1.38	24.14	11.46	20.30	17.65
Valeurs indicatives	Plus grand ou égal à 20 : Bon							
	Plus grand ou égal à 10 : Moyen							
	Plus petit ou égal à 10 : Mauvais							
Définition	Ce ratio correspond à l'autofinancement exprimé en pourcentage des revenus courants.							
autofinancement (x 100)	2'542'111	=						
Revenus courants	12'525'195							20.30
Remarque	Il indique quelle proportion de ses revenus la collectivité peut utiliser pour financer ses investissements.							

Taux endettement net

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Moyenne
(en % ---->)	-153.74	-315.35	-356.66	-414.73	-444.19	-475.19	-438.29	-371.16
Valeurs indicatives	Plus petit ou égal à 100 : Bon							
	Plus petit ou égal à 150 : Suffisant							
	Plus grand que 150 : Mauvais							
Définition	Le taux d'endettement net est la différence entre les capitaux de tiers et le patrimoine financier exprimée en pourcentage des revenus fiscaux.							
dettes nettes (x 100)		-39'271'474						
Revenus fiscaux		8'960'244	=					-438.29
Remarque	Le taux d'endettement net indique quelle proportion des revenus fiscaux, respectivement combien de tranches annuelles seraient nécessaires afin de rembourser la dette nette.							

Fonction	COMPTES MCH2 Fonction	Intitulé Fonction et Nature de Charge	BUDGET 2024		Cptes 2024	ECARTS C-B 2024 CHF		ECART C-B 2024 en %		Justifications - Commentaires
			Charges			Charges		Charges		
ADMINISTRATION GENERALE : Conseil municipal et Exécutif	01	300	Autorités et commissions	180'000	240'000.00	60'000.00		33.33%		Mise en vigueur en juillet 2024 d'une modification de la loi sur l'administration des communes et de son règlement d'application prévoyant le versement d'indemnités minimales de fin de mandats aux membres des exécutifs communaux, indemnités provisionnées au 31.12.2024
	01	305	Cotisations patronales	47'400	50'469.20	3'069.20		6.48%		Idem ci-dessus --> charges sociales sur indemnités
	01	313	Prestations de services et honoraires	49'550	50'318.70	768.70		1.55%		
01	01	315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	7'000	12'352.39	5'352.39		76.46%		Rénovation tables de la salle du Conseil municipal annoncé au CM le 17.10.2024
ADMINISTRATION GENERALE : Services généraux	02	301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	1'091'800	1'104'405.50	12'605.50		1.15%		Prolongation d'un contrat CDD
	02	309	Autres charges de personnel	28'000	29'174.24	1'174.24		4.19%		Honoraires mandataire en lien avec le recrutement d'un responsable technique annoncé au CM le 25.04.2024
	02	319	Diverses charges d'exploitation	1'000	11'577.23	10'577.23		1'057.72%		Dédommagement à la Paroisse consommation d'eau (due à une fuite causée par la commune) annoncé au CM le 14.11.2024
02	02	330	Immobilisations corporelles du PA	119'419	137'811.00	18'392.00		15.40%		Dépassement de charge d'amortissement en raison du report du bouclement du crédit de construction de la Maison de la Douane (influant la base de calcul)
ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE : Questions juridiques	14	313	Prestations de services et honoraires	50'000	63'629.50	13'629.50		27.26%		Honoraires d'avocats
	16	330	Immobilisations corporelles du PA	22'058	23'170.00	1'112.00		5.04%		Dépassement de charge d'amortissement en raison du report du bouclement du crédit de construction de l'abri PC du CVI (influant la base de calcul)
	21	301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	250'300	262'959.55	12'659.55		5.06%		Effet des heures supplémentaires
21	21	314	Travaux d'entretien	170'200	187'849.95	17'649.95		10.37%		Isolation des combles au-dessus de l'appartement de fonction du concierge annoncé au CM le 23.05.2024
21	21	316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	13'500	14'976.92	1'476.92		10.94%		Animations fête des promotions annoncé au CM le 14.11.2024
21	21	318	Dépréciations sur créances	0	3'865.00	3'865.00				Risque de, ou pertes sur reprises de créances en souffrance de parents d'élèves à l'égard du restaurant scolaire
21	21	330	Immobilisations corporelles du PA	5'060	208'854.70	203'794.70		4'027.56%		Amortissement extraordinaire du crédit d'étude portant sur l'audit général du groupe scolaire en raison de l'ajournement temporaire du projet de rénovation du groupe scolaire
21	21	363	Subventions à des collectivités et à des tiers	122'800	122'890.00	90.00		0.07%		
CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES : Culture, autres	32	301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	124'200	127'190.85	2'990.85		2.41%		Effet des heures supplémentaires
32	32	317	Dédommagements	0	100.00	100.00				Cadeaux de Noël pour les enfants d'âge préscolaire annoncé au CM le 19.12.2024
32	32	319	Diverses charges d'exploitation	0	380.50	380.50				Augmentation du coût d'impression du livre historique annoncé au CM le 20.06.2024
CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES : Médias	33	313	Prestations de services et honoraires	29'100	31'626.08	2'526.08		8.68%		
33	33	363	Subventions à des collectivités et à des tiers	6'000	6'300.00	300.00		5.00%		
CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES : Sports et loisirs	34	311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	24'300	36'804.45	12'504.45		51.46%		Containers de stockage matériel communal (2) annoncé au CM le 14.11.2024
34	34	330	Immobilisations corporelles du PA	140'150	167'007.00	26'857.00		19.16%		Dépassement de charge d'amortissement en raison du report du bouclement du crédit de construction du terrain synthétique (influant la base de calcul)
34	34	383	Amortissements complémentaires	0	40'000.00	40'000.00				Amortissements complémentaires décidés par le CM le 19.12.2024
SECURITE SOCIALE : Famille et jeunesse	54	313	Prestations de services et honoraires	1'018'750	1'024'728.80	5'978.80		0.59%		Places de crèche achetées à LGH
TRANSPORTS : Circulation routière	61	301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	82'800	84'743.40	1'943.40		2.35%		Effet des heures supplémentaires
61	61	311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	34'500	65'249.05	30'749.05		89.13%		Vol camion polybenne annoncé au CM le 17.10.2024 (entièrement compensé par indemnité d'assurance)
61	61	312	Alimentation et élimination, biens-fonds du PA	11'000	11'238.30	238.30		2.17%		
61	61	315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	12'500	16'183.95	3'683.95		29.47%		Totems endommagés annoncé au CM le 14.11.2024 (dégâts couverts par des prestations d'assurances)
61	61	316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	43'200	43'210.00	10.00		0.02%		
61	61	330	Immobilisations corporelles du PA	360'963	658'255.00	297'292.00		82.36%		Dépassement de charge d'amortissement en raison du report du bouclement du crédits liés essentiellement aux aménagements routes en zones 20 ou 30 km/h (influant la base de calcul)
61	61	383	Amortissements complémentaires	0	960'000.00	960'000.00				Amortissements complémentaires décidés par le CM le 19.12.2024
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : Traitement des eaux usées	72	314	Travaux d'entretien	56'000	62'786.57	6'786.57		12.12%		Réfection de regards en surface de collecteurs, dépassement annoncé au CM le 14.11.2024
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : Lutte contre la pollution de l'environnement	76	313	Prestations de services et honoraires	1'500	2'040.00	540.00		36.00%		Séances publiques efficacité énergétique des bâtiments annoncé au CM le 14.11.2024
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : Protection de l'environnement, autres	77	313	Prestations de services et honoraires	18'100	27'645.15	9'545.15		52.74%		Creuses au cimetière annoncé au CM le 14.11.2024
77	77	316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	2'500	3'983.97	1'483.97		59.36%		Location machine pour creuses annoncé au CM le 14.11.2024
77	77	363	Subventions à des collectivités et à des tiers	0	1'000.00	1'000.00				Dépassement compensé par des économies sur d'autres lignes de subventions
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE : Aménagement du territoire	79	313	Prestations de services et honoraires	60'000	90'567.90	30'567.90		50.95%		Honoraires dossiers image directrice et plan de site annoncé au CM le 14.11.2024 (15m), ainsi que dossier gouvernance du Vallon de l'Aire (13m)
ECONOMIE PUBLIQUE : Industrie, artisanat et commerce	85	363	Subventions à des collectivités et à des tiers	0	1'584.91	1'584.91				Participation au lavage de la vaisselle réutilisable par les associations lors de leurs manifestations
FINANCES ET IMPÔTS : Impôts	91	313	Prestations de services et honoraires	11'000	22'398.30	11'398.30		103.62%		Honoraires gestion de la TPC annoncé au CM le 14.11.2024 (10m)
91	91	361	Dédommagements à des collectivités publiques	250'000	271'071.02	21'071.02		8.43%		Frais de perception des impôts
FINANCES ET IMPÔTS : Conventions fiscales	92	360	Quotes-parts de revenus destinées à des tiers	615'900	694'401.30	78'501.30		12.75%		Compensation financière communes françaises
FINANCES ET IMPÔTS : Administration de la fortune et de la dette	96	344	Dépréciations, immobilisations PF	6'935	6'963.00	28.00		0.40%		

Total des dépassements		1'914'278.38
383	J. Amortissements complémentaires décidés par le CM (19.12.2024)	-1'000'000.00
Total des dépassements nets		914'278.38
330	(dont dépassements sur amortissements ordinaires	547'447.70

BfB

Rue de la Corraterie 26
Case postale
1211 Genève 1
Suisse

Tel +41 (0)22 318 68 00
Fax +41 (0)22 311 45 88
E-mail contact@bfbge.ch
Web www.bfb.ch